

Le

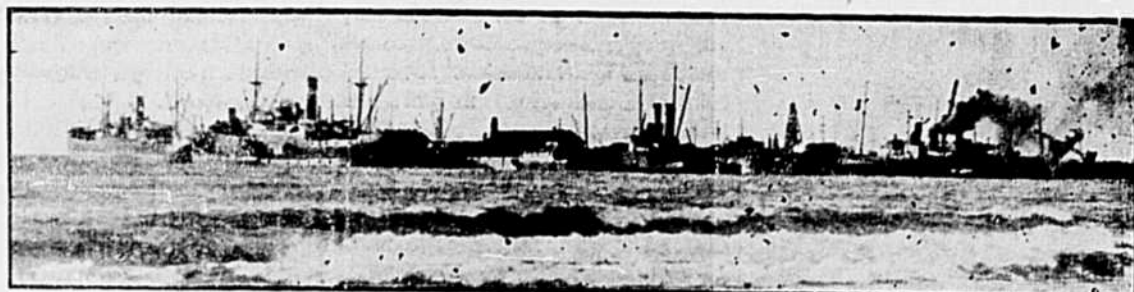
Au port de Rimouski

PROGRES DU GOLFE

Publié par le Cie du Progrès du Golfe

AIMÉ DIEU ET VA TON CHEMIN

Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Limitée



CHASSE A L'HOMME EN 1889

La tragédie de St-Lambert (Lévis), survenue en 1889, où Georges Guénette perdit la vie frappé par la balle de revolver d'un agent de la Gendarmerie Royale qui le pourchassait et dont le procès traîne encore devant les tribunaux de Québec, rappelle maint drame de cette nature dans notre province, alors que des policiers durent tirer sur des gens qu'ils poursuivaient.

Une de ces affaires les plus tragiques se passa en 1889 à Lac-Mégantic entre gens de langue anglaise et la principale victime fut un nommé Donald Morrison. Elle fit beaucoup de bruit dans le temps. En voici les causes et les débuts.

Donald Morrison, occupant une ferme à Lac-Mégantic, avait à plusieurs reprises emprunté certaines sommes d'argent au major Malcolm-B. McAulay; en tout, un montant de \$800. Comme Morrison était toujours en retard dans le paiement de ses billets, McAulay fit, un jour, vendre la ferme Morrison par le shérif. Donald Morrison fils s'interposa. Il voulut empêcher la vente, disant que son père lui devait de l'argent pour salaire, et voulant garder la terre pour s'indemniser. La ferme fut quand même vendue aux enchères publiques à Cookshire le 18 septembre 1887, pour la somme de \$1,100. McAulay s'en empara vu que Morrison lui devait \$800. Toutefois, il offrit à Morrison de reprendre la terre pour ce montant; mais Morrison refusa.

Quand McAulay voulut prendre possession de l'immeuble, il y trouva le fils Morrison installé dans la maison, refusant de déguerpir. Le major McAulay porta plainte et Morrison fut expulsé par le shérif, mais il y retourna de nouveau. Alors McAulay le fit arrêter par le shérif et condamner par le juge Rioux.

A la suite de ces tracasseries, McAulay vendit la ferme à Auguste Duquet pour la somme de \$1,500, ce qui naturellement ne fut pas du goût de Donald Morrison, qui ne cessait de prétendre que la terre lui appartenait. En deux circonstances, ce dernier proféra des menaces contre Auguste Duquet et lui enjoignit de quitter la ferme, sinon qu'il le regretterait. Le 17 mai, mettant ses menaces à exécution, Morrison tira un coup de feu dans la maison de Duquet qui fut détruite par les flammes, de même que l'étable.

Une nouvelle plainte fut portée contre Donald Morrison. Lucius F. Warren fut chargé de son arrestation. Le 22 juin, à Lac-Mégantic, alors que Warren était assis sur la véranda de l'hôtel "American-House", il vit Donald Morrison qui passait de l'autre côté de la rue. Il s'en approcha mais Morrison lui fit entendre qu'il n'avait pas d'affaires à lui et qu'il était préférable pour lui de le laisser en paix. Comme Warren insistait, Morrison sortit un revolver de sa poche et tira sur le policier qui mourut quelques minutes après.

On conçoit que ce meurtre, précédé de l'incendie de la ferme Duquet, causa de l'émoi dans la région où Morrison avait beaucoup d'amis. Morrison avait fui après son crime. C'est alors que le gouvernement de la province organisa une chasse à l'homme et, dans une proclamation du lieutenant-gouverneur A. R. Angers, promit une récompense de \$400 « à quiconque arrêtera ou fera arrêter le dit Donald Morrison ou donnera tout renseignement de nature à le faire découvrir et arrêter ».

Comme il devenait de plus en plus difficile de découvrir le meurtrier, la récompense offerte fut augmentée de \$400 à \$1,200, puis un peu plus tard de \$1,200 à \$3,000. Toute une armée de policiers fut envoyée à sa poursuite: onze membres de la police provinciale, quinze de la police municipale de Montréal, onze constables provinciaux de Québec; en tout trente-sept hommes: sergents, capitaines, constables.

On finit par réussir. Mais ce ne fut que le 22 avril 1889 que l'on put enfin arrêter Morrison alors qu'on le découvrit à la demeure de son père. L'arrestation fut faite par les constables municipaux de Montréal: Pierre Leroyer et James McMahon.

Nous traduisons le rapport de l'arrestation: « Pierre Leroyer et le constable McMahon gardaient la maison du père Morrison depuis samedi. Deux hommes y avaient été vus la veille. La maison fut surveillée et le soir les deux policiers virent Donald Morrison à travers la fenêtre. Il se préparait à fuir. Comme il sortait de la maison, ils lui crièrent de lever les mains. Mais lui, aussitôt, tira deux

coups de revolver. Les policiers à leur tour tirèrent à trois reprises sur le fuyard qui tomba au troisième coup. On s'en saisit aussitôt. Il ne fit aucune résistance ».

Le procès de Donald Morrison eut lieu à la Cour d'assise du district de Sherbrooke, en octobre 1889. Le 11 de ce mois, Morrison fut condamné à 18 ans de réclusion au pénitencier de St-Vincent de Paul....

VASCO.

NOS PRISONNIERS POLITIQUES

Rien de plus amusant et de plus instructif à la fois que le récit d'une promenade « à travers les vieilles gazettes » qu'entrepreneur, en 1876, Benjamin Sulte dans l'Opinion Publique. Ce qu'il nous apprend en particulier des premiers vagissements — on pourrait dire les hurlements — de notre gazette politique. Et c'est à ce moment qu'apparaît dans nos annales journalistiques le fameux Fleury Mesplets qui venait de l'atelier de Benjamin Franklin, de Philadelphie. Il était favorable à la participation des Canadiens à la guerre de l'indépendance américaine. Avant même de venir au Canada, on prétend que c'est lui qui avait imprimé à Philadelphie le manifeste officiel lancé par le Congrès pour entraîner les Canadiens dans le mouvement de l'indépendance.

D'après Sulte, « la presse militante au Canada fut, à ce qu'il paraît, une création yankee ». Dans The Antiquarian, on voit que le colonel Hazen, mis au commandement de Montréal, demanda au Congrès qu'on lui envoyât des généraux, une armée et de l'argent. On lui envoya un journaliste: Mesplets. Les Américains étaient alors battus. Mesplets se mit à l'oeuvre quand même. Se faisant l'organe de l'opinion publique soulevée par les injustices de Haldimand, il publia, à Montréal, une feuille du « genre libellique », selon l'expression d'un analyste du temps. Le rédacteur de ce journal de Fleury Mesplets était un nommé Jotard qui, selon Pierre de Sales Laterrière, ancien directeur des Forges du Saint-Maurice, qui le rencontra plus tard en prison, était « ivrogne, faux et menteur comme le diable et grand épicurien ». avec « un front d'airain que rien n'étonnait ». Il haïssait tout ce qui était anglais.

« Voilà, dit Sulte, le portrait du premier écrivain qui s'avisa de lancer des articles politiques dans notre pays. Il fallait un champion de cette trempe, ou à peu près, pour oser jeter le gant à un despote aussi résolu que l'était Haldimand ».

Indigné des articles de Jotard et de Mesplets, le gouverneur confia l'un et l'autre, et le journal de Mesplets Tant Pis, Tant Mieux disparut du coup, en 1780, après un an d'existence.

Mesplets et Jotard furent logés dans la prison de Québec où ils rencontrèrent Pierre de Sales Laterrière qui, depuis plus d'un an, attendait la son procès pour répondre à l'accusation d'avoir trahi lors de l'entrée des Américains au pays en 1875. Bientôt vint rejoindre ces trois prisonniers M. Du Calvet, un autre Français qu'Haldimand accusait d'agitation politique. Il ne fut pas cependant logé avec eux. Du Calvet avait vendu ses biens en France et était venu s'établir à Montréal où il tenait une maison de commerce et remplissait la charge de juge de paix. Il possédait une seigneurie sur la rivière Chambly. C'était, dit M. de Laterrière, un « honnête homme, sévère, juste et calviniste ».

Les prisonniers eurent bientôt comme compagnon un Écossais du nom de Charles Hay, de Québec, accusé de correspondance avec les Américains. Dans la prison, Mesplets, Jotard et de Laterrière se chicanèrent constamment. Ils se prenaient même aux cheveux et ils eurent de violents corps-à-corps, Mesplets et Jotard d'un côté, et de Laterrière, qui était d'une grande force musculaire, de l'autre.

Il y avait trois ans que Mesplets, Jotard et de Laterrière étaient en prison, et la guerre américaine durait toujours. Haldimand les tenait enfermés, dans l'intérêt de la cause anglaise. Grâce à une circonstance fortuite, de Laterrière fut libéré en 1883. Il partit pour Torrenouve, laissant ses compagnons de geôle encore indécis sur leur propre sort. Probable qu'ils furent libérés l'année suivante à l'arrivée de lord Dorchester qui remplaça Haldimand.

Serge DUHAMEAU.

DE CI, DE LA

Voici, pour nous reposer du roman-fleuve, le roman-ruisseau. C'est intitulé: « Le Journal d'une Passagère ».

Mardi: Le commandant m'a dit: Bonjour.

Mercredi: Le commandant est venu me voir dans ma cabine.

Jeudi: Le commandant m'a avoué son amour.

Vendredi: Le commandant m'a dit qu'il mettra le feu au navire si je ne suis pas à lui...

Samedi: J'ai sauvé la vie à six cents passagers.

Un correcteur corrigeant un manuscrit de Saint-Marc Girardin, qui avait écrit amulette au féminin et cyclone au masculin, inscrivit amulette au masculin et cyclone au féminin. Colère de Saint-Marc Girardin qui soumit la chose à deux Académiciens. Crevillon-Fleury et de Sacy. Ceux-ci lui donnèrent raison. Le correcteur ne se tint pas pour battu et s'obstina. Il se référa, en définitive, au dictionnaire de l'Académie et montra aux académiciens ahuris l'indication suivante: « Amulette: substantif masculin ».

Puis, il tourna au mot cyclone et lut: « Cyclone: substantif féminin. La cyclone est une tempête qui balaye en tournoyant ».

Un poète, ne pouvant payer son loyer, écrivit à son propriétaire une missive qui se terminait ainsi: « Je vous supplie de lire le verset 26 du Chapitre XVIII de l'Evangile selon saint Matthieu et de me répondre, si possible, par le verset suivant ».

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Un poète, ne pouvant payer son loyer, écrivit à son propriétaire une missive qui se terminait ainsi: « Je vous supplie de lire le verset 26 du Chapitre XVIII de l'Evangile selon saint Matthieu et de me répondre, si possible, par le verset suivant ».

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Un poète, ne pouvant payer son loyer, écrivit à son propriétaire une missive qui se terminait ainsi: « Je vous supplie de lire le verset 26 du Chapitre XVIII de l'Evangile selon saint Matthieu et de me répondre, si possible, par le verset suivant ».

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Un poète, ne pouvant payer son loyer, écrivit à son propriétaire une missive qui se terminait ainsi: « Je vous supplie de lire le verset 26 du Chapitre XVIII de l'Evangile selon saint Matthieu et de me répondre, si possible, par le verset suivant ».

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Un poète, ne pouvant payer son loyer, écrivit à son propriétaire une missive qui se terminait ainsi: « Je vous supplie de lire le verset 26 du Chapitre XVIII de l'Evangile selon saint Matthieu et de me répondre, si possible, par le verset suivant ».

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Un poète, ne pouvant payer son loyer, écrivit à son propriétaire une missive qui se terminait ainsi: « Je vous supplie de lire le verset 26 du Chapitre XVIII de l'Evangile selon saint Matthieu et de me répondre, si possible, par le verset suivant ».

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Un poète, ne pouvant payer son loyer, écrivit à son propriétaire une missive qui se terminait ainsi: « Je vous supplie de lire le verset 26 du Chapitre XVIII de l'Evangile selon saint Matthieu et de me répondre, si possible, par le verset suivant ».

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Un poète, ne pouvant payer son loyer, écrivit à son propriétaire une missive qui se terminait ainsi: « Je vous supplie de lire le verset 26 du Chapitre XVIII de l'Evangile selon saint Matthieu et de me répondre, si possible, par le verset suivant ».

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Un poète, ne pouvant payer son loyer, écrivit à son propriétaire une missive qui se terminait ainsi: « Je vous supplie de lire le verset 26 du Chapitre XVIII de l'Evangile selon saint Matthieu et de me répondre, si possible, par le verset suivant ».

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Un poète, ne pouvant payer son loyer, écrivit à son propriétaire une missive qui se terminait ainsi: « Je vous supplie de lire le verset 26 du Chapitre XVIII de l'Evangile selon saint Matthieu et de me répondre, si possible, par le verset suivant ».

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Un poète, ne pouvant payer son loyer, écrivit à son propriétaire une missive qui se terminait ainsi: « Je vous supplie de lire le verset 26 du Chapitre XVIII de l'Evangile selon saint Matthieu et de me répondre, si possible, par le verset suivant ».

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Un poète, ne pouvant payer son loyer, écrivit à son propriétaire une missive qui se terminait ainsi: « Je vous supplie de lire le verset 26 du Chapitre XVIII de l'Evangile selon saint Matthieu et de me répondre, si possible, par le verset suivant ».

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Un poète, ne pouvant payer son loyer, écrivit à son propriétaire une missive qui se terminait ainsi: « Je vous supplie de lire le verset 26 du Chapitre XVIII de l'Evangile selon saint Matthieu et de me répondre, si possible, par le verset suivant ».

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Un poète, ne pouvant payer son loyer, écrivit à son propriétaire une missive qui se terminait ainsi: « Je vous supplie de lire le verset 26 du Chapitre XVIII de l'Evangile selon saint Matthieu et de me répondre, si possible, par le verset suivant ».

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Un poète, ne pouvant payer son loyer, écrivit à son propriétaire une missive qui se terminait ainsi: « Je vous supplie de lire le verset 26 du Chapitre XVIII de l'Evangile selon saint Matthieu et de me répondre, si possible, par le verset suivant ».

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Un poète, ne pouvant payer son loyer, écrivit à son propriétaire une missive qui se terminait ainsi: « Je vous supplie de lire le verset 26 du Chapitre XVIII de l'Evangile selon saint Matthieu et de me répondre, si possible, par le verset suivant ».

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Un poète, ne pouvant payer son loyer, écrivit à son propriétaire une missive qui se terminait ainsi: « Je vous supplie de lire le verset 26 du Chapitre XVIII de l'Evangile selon saint Matthieu et de me répondre, si possible, par le verset suivant ».

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Un poète, ne pouvant payer son loyer, écrivit à son propriétaire une missive qui se terminait ainsi: « Je vous supplie de lire le verset 26 du Chapitre XVIII de l'Evangile selon saint Matthieu et de me répondre, si possible, par le verset suivant ».

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Intrigué, le propriétaire ouvrit la Bible à l'endroit indiqué et lut: « Seigneur, prenez patience et je vous paierai tout ».

Bon enfant et amusé, le propriétaire répondit par le verset suivant: « Alors le Seigneur, touché de compassion, lui fit remise de sa dette ».

Nouveau genre d'avis mortuaire cueilli dans un journal de l'Ouest: « Joseph Biengarder a regardé dans le canon de son fusil pour voir s'il était chargé. Il l'était. Funérailles dimanche prochain. »

Une dame qui assistait à la messe demanda à son voisin, au moment de l'Evangile, ce que voulaient dire les mots latins: « In diebus illis ». Et le monsieur de lui répondre: « Indie » veut dire « Indien », mais j'ignore ce que veut dire « busillis ».

Un journaliste ayant dit que ses ancêtres avaient l'habitude de vivre cent ans, un de ses confrères, son adversaire, lui répliqua que si ses ancêtres avaient vécu cent ans c'est que, dans ce temps-là, on ne pendait pas...

Une définition du « testament »: « celui de tous les lits qui fait le plus rêver quand on est couché dessus. »

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Entendu dans un restaurant: « Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches. — Monsieur, je n'y puis rien: je ne suis pas dedans. — Ça prouve que vous n'êtes pas à votre place. Jean BRESS.

Après 4 ans d'absence

Marin de Rimouski en visite dans sa famille



M. JULES ASSELIN

Après 4 années d'absence, M. Jules Asselin, de la Marine marchande norvégienne au service des Alliés, est rentré au Canada pour un bref séjour dans sa famille à Rimouski. Débarqué à New-York la semaine dernière, il a passé quelques jours en notre ville.

Notre jeune concitoyen fit ses débuts dans la marine lorsqu'il s'embarqua en 1941 sur un navire marchand norvégien au service des Alliés et dont le commandant était son beau-frère le Capt. Tronstad. Lorsque son vaisseau, qui naviguait sur des mers minées, fut torpillé et coulé, M. Asselin s'engagea sur d'autres navires marchands norvégiens faisant le même service sur les mers du nord de l'Europe et en Méditerranée ayant leur port d'attache dans la Manche, en Angleterre. Le jeune marin, qui est maintenant âgé de 25 ans, a été décoré par les Alliés, il y a une couple d'années. Il est le fils de M. R.-E. Asselin, c.r., et de Mme Asselin, de notre ville, et le frère du Capt. André Asselin, surintendant des Huttes de l'Armée canadienne outre-mer.

Un mois d'électricité gratuite

En Colombie canadienne

Victoria (B.U.P.) — L'hon. John Hart, premier ministre de la Colombie Canadienne, a révélé que l'électricité sera distribuée gratuitement aux consommateurs

de l'île de Vancouver et de la région de Kamloops, en Colombie canadienne.

Ce service sera gratuit pendant un mois et représente une valeur de \$800,000 pour les consommateurs. C'est la troisième année consécutive que l'électricité est ainsi distribuée gratuitement pour une certaine période, dans cette région, par un arrêté ministériel recommandé par la Commission des services d'utilité publique.

LA SITUATION INTER-NATIONALE

par la British United Press

La ville de Québec est de nouveau le théâtre d'une importante conférence internationale. Dans les murs de la vieille capitale française doivent se décider des mesures de portée mondiale pour le bien-être de l'humanité.

Des représentants de plus de 30 nations unies discutent le problème primordial de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde. De cette conférence peuvent dépendre des bienfaits inestimables pour l'humanité ou des fléaux redoutables.

Il s'agit d'assurer une alimentation suffisante à toutes les populations de l'univers et d'éviter la famine dans un monde d'abondance comme cela s'est produit déjà.

Le problème de l'alimentation dans le monde est double: il nécessite une production suffisante et une distribution équitable.

La nature est ainsi organisée pour satisfaire tous les besoins de l'homme, mais il faut que l'homme y contribue. Il appartient aux représentants des pays réunis en conférence comme celle de Québec de conclure des ententes pour assurer une production suffisante aux besoins de tous les pays. Pour cela il faut absolument une entente internationale afin que les pays complètent les uns les autres leurs productions de denrées.

Il importe, de plus, que chaque pays reconnaisse l'importance vitale d'éviter la famine partout où elle pourrait se présenter. Les pays les plus riches dans certains produits doivent accepter de distribuer ces produits surabondants à d'autres pays afin de pouvoir recevoir en retour des produits dont ils manquent.

En principe, la nature et les biens naturels appartiennent à l'homme, à tous les hommes.

C'est ce principe que la conférence de Québec doit appliquer dans le domaine des vivres.

Le représentant de l'Inde à la conférence a souligné l'importance d'une juste distribution des vivres en disant que 30 pour cent de la population de ce pays est sous-alimenté alors que la terre peut certainement produire suffisamment pour nourrir l'humanité.

Il a de plus souligné un mal qui contribue beaucoup à créer ce déséquilibre: la disparité entre l'industrie et l'agriculture.

Pendant que les délégués à la conférence de Québec cherchent à assurer le bien-être de l'humanité, de nombreux législateurs à travers le monde, particulièrement aux Etats-Unis et en Angleterre, cherchent à protéger l'humanité contre le danger de la bombe atomique.

Cette arme extrêmement puissante, que l'on a d'abord acclamée comme un moyen de mettre fin à toute guerre, effraie maintenant ceux-là même qui la possèdent.

Aux Etats-Unis, deux courants d'idées sont en vogue au sujet de ce problème. Les uns veulent que l'on produise cette arme en abondance pour protéger le pays et l'on nomme même la Russie comme un des pays contre lesquels les Etats-Unis auraient à se protéger à l'aide de la bombe atomique.

D'autres veulent que l'on canalise l'énergie électrique pour les humanitaires en partageant le secret avec les autres puissances alliées. Ils veulent un contrôle international de cette énergie pour l'empêcher de servir à des fins de guerre.

AU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi, le 15 octobre 1945, à une séance générale du conseil municipal de la ville de Rimouski, tenue à l'hôtel de ville, à 8 heures p.m., sont présents: M. le maire P.-E. Gagnon et MM. les conseillers Joseph Desrosiers, Albert Michaud, François Gagnon et Oscar Morissette, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

La séance est ouverte par la récitation de la prière. Les procès-verbaux des 17 septembre et 1er octobre 1945 sont lus et adoptés.

Proposé et résolu que les comptes suivants soient approuvés:

- Liste de paye No 35 574.00,
- Liste de paye No 36 46.95,
- Liste de paye No 37 150.00,
- Liste de paye No 38 41.00,
- Liste de paye No 39 12.000,
- Dustbane Products 22.50,
- Ferronnerie de Rimouski 13.93,
- Fret 1.17,
- Fret 2.82,
- Imperial Oil Ltd., 164.26,
- Imprimerie Gilbert 3.06,
- Michaud Enr. 3.76,
- Mueller Limited 190.26,
- Produits Chimiques Empire 2.25,
- Rouleau Limitée 483.25,
- Orphelinat du Sacré-Coeur 3.52,
- La Cie de Pouvoir 32.50,
- Coopérative Fédérée 7.50,
- Corp. de Téléphone 1.84,
- Ans. Côte & Fils, Ltée 41.10,
- Rodolphe Côté 2.30,
- Express .61,
- Express 2.50,
- Garage Madore Enr. 38.44,
- F. Hankin & Co. Limited 21.38,
- Imprimerie Générale .47,
- H.-G. Lepage Enr. 1529.08,
- Mine Safety Appliances 49.12,
- Wilfrid Ouellet 155.05,
- Rimouski Transport 16.64,
- Emile St-Pierre .82.

Vu les mutations de propriétés suivantes: numéro 519p de M. Charles Longchamp à M. Joseph Gendreau; numéro 506p, 507 et 516 de Mlle Patricia Dumont à Dme Pierre Madore; numéro 8p de M. Albert Dionne à Mme Albert Leclerc; numéro 521p de Dme Amédée Levasseur à Mlle Bernadette Desjardins; deux terrains faisant partie du numéro 2 de M. François Dumais à Dme Albert Fiola; un terrain faisant partie du numéro 2 de Dme Albert Fiola à M. Ernest Auclair; numéros 477p et 478 de M. Albert Gagné à M. Emile Thibault; numéro 221p de Mlle Alice Michaud à M. Camille Tardif; un terrain faisant partie du numéro 570 de M. François Gagnon à Dme Adolphe Tremblay; numéro 521p de M. Arthur Roussel à M. Joseph Caron au cadastre officiel de la ville de Rimouski, le secrétaire-trésorier est chargé de noter ces mutations dans les livres et rôles d'évaluation et de perception de la municipalité.

Proposé et résolu qu'un permis de bâtir soit accordé à MM. Albert Michaud et Jos.-Thomas Theriault conformément aux certificats de l'inspecteur et aux règlements de cette ville, ainsi qu'au plan déposé dans le cas de M. Theriault.

Le conseil reçoit les communications suivantes:

Un rapport du Comité général en date du 9 octobre courant, lequel rapport est accepté et ratifié.

Un rapport de l'Unité Sanitaire concernant l'analyse des échantillons d'eau prélevés le 24 septembre dernier.

Une demande de M. Jean-Marie Rousseau pour deux lampes de rue sur l'ave. du Bocage.

Une lettre de M. Valmont Blanche sollicitant une licence pour un commerce par les rues de la ville.

Une lettre de Just Equipment Supply Co. Ltd au sujet de la demande de la ville pour avoir un tracteur.

Une lettre de M. Albert Leclerc,

architecte, et de M. Louis-L. Doyon, arpenteur-géomètre, offrant de céder gratuitement, sous certaines conditions, la partie de leur terrain nécessaire au prolongement de la rue de l'Évêché, à l'est de la rue Belzile.

Une carte montrant le projet d'un drapeau national, officiellement soumis à Ottawa par la cité de Québec.

Proposé et résolu de demander l'installation de deux lampes additionnelles, une sur l'ave. du Bocage et l'autre sur la rue La-voie.

Proposé et résolu que la demande de M. Blanche soit renvoyée au Comité général pour étude et considération.

Proposé et résolu qu'une licence de cocher soit accordée à M. Benoit Banville, sur demande produite le 17 septembre dernier.

Proposé et résolu qu'un règlement soit adopté pour amender le règlement no 111, comme suit:

1. — L'alinéa suivant est ajouté après l'article 4 du sous-titre « Garage public », audit règlement No 111:

a) Le conseil, dans certains cas, pourra permettre de déroger à cette distance de vingt pieds.

2. — Le présent règlement entrera en vigueur dans les délais fixés par la loi.

Proposé et unanimement résolu que le conseil municipal de cette ville donne son approbation au nouveau drapeau dont le projet a été soumis à Ottawa par la cité de Québec, comprenant les couleurs rouge et bleue, une croix blanche et la teuille d'érable à neuf lobes, et prie instamment les autorités fédérales d'adopter ce drapeau pour le Canada; et que copie de la présente soit envoyée à l'Hon. Premier Ministre, à l'Hon. Louis St-Laurent et à M. Gleason Belzile, député du comté.

Et la séance est levée.

A la Commission Scolaire

À une session régulière des Commissaires d'écoles pour la municipalité scolaire de la ville de Rimouski, tenue à l'hôtel de ville, mardi, le 16 octobre 1945, à 4 h. de l'après-midi, à laquelle session sont présents: M. l'abbé Camille Michaud, ptre, curé, président, et MM. Jules-A. Brillant, Alphonsse Chassé et Pierre Dubé, trois commissaires d'écoles. Le secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance est ouverte par la récitation de la prière et les minutes de la dernière session sont lues et approuvées.

Comptes approuvés: La Cie Santerre \$6.70, P.-E. D'Anjou & Fils, Ltée \$3.60, L'Imprimerie Gilbert, Ltée, \$4.14, l'Action Catholique \$5.20, La Cie de Pouvoir \$19.22, La Corporation de Téléphone \$9.80, Ans. Côte & Fils, Ltée 22.01, Dustbane Products \$14.49, La Cie de Pouvoir \$5.99, La Librairie Langlais, Ltée \$7.14, La Ferronnerie de Rimouski, Enr. .46, La Plomberie de Rimouski \$1.50, Express .40.

Les Commissaires reçoivent les communications suivantes:

Une lettre de l'Hon. Secrétaire de la Province en réponse à la demande d'octroi pour la construction d'une école à Nazareth, disant que tous les octrois disponibles pour pourvoir aux diverses constructions et réparations d'écoles cette année ont été distribués, et que son budget est maintenant épuisé.

Une lettre de Mlle Bernadette Desjardins, institutrice, demandant de diviser sa classe vu le trop grand nombre d'élèves.

Une lettre de M. Willie-B. Cyr se plaignant que deux de ses enfants n'ont pu trouver place à l'école No 1.

Une lettre du Service d'Inspection du Ministère du Travail demandant d'effectuer quelques améliorations à l'école No 6.

Une lettre de l'Association des Commissaires d'écoles catholiques de la province annonçant son premier congrès du 17 octobre 1945.

Une lettre de M. Emmanuel Roy, sec.-trésorier des Commissaires d'écoles de St-Fabien, convoquant MM. les Commissaires pour une réunion qui sera tenue à Rimouski le 21 octobre courant, dans le but de former une association.

Une lettre des Rév. Soeurs de la Charité pour amender le prix du loyer de leurs classes.

Proposé par M. Chassé et résolu que les Commissaires n'acceptent aucune des soumissions pour la construction d'une école de 10 classes à Nazareth et que les chèques déposés soient remis aux soumissionnaires.

Proposé et résolu que le contrat entre les Rév. Soeurs de la Charité et la Commission Scolaire soit renouvelé pour le même terme et aux mêmes conditions.

Les Commissaires prennent connaissance de la valeur estimée des biens-fonds imposables du rôle d'évaluation de 1945 de cette municipalité, au montant de \$4,328,388.25, et de l'état des dépenses pour l'année courante.

En vue d'acquitter les dépenses ordinaires, les intérêts sur bons, le dépôt au fonds d'amortissement et le rachat de bons pour l'année 1945-46, comme suit:

Intérêt sur \$30,000.00 à 5 1/2%	\$1,650.00
Fonds d'amortissement	354.81
Intérêt sur \$17,500.00 à 5%	875.00
Rachat de bons	100.00
Intérêt sur \$17,600.00 à 4%	688.00
Rachat de bons	540.00
Intérêt sur \$19,900.00 à 3%	597.00
Rachat de bons	200.00
Intérêt sur 60,000.00 à 3%	1,950.00
Rachat de bon	100.00
traitements aux institutrices et instituteurs	28,950.00
Entretien, loyers et chauffage des écoles	8,600.00
Fournitures, matériel scolaire	900.00
Livres de récompense	500.00
Intérêt sur emprunts temporaires	200.00
Depenses générales	500.00
Salaires du contrôleur et dépenses	130.00
Salaires du secrétaire-trésorier	675.00
TOTAL	\$47,769.81

Adopté unanimement. Et la prière clôt la séance.

JOURS D'ÉPREUVE
Un journal de New-York rapportait dernièrement l'histoire des blessures infligées à une Chanoinesse de S. Augustin, « Sister Peter », lors des bombardements aux Philippines. Cependant, les détails complets de la fuite éperdue et le sauvetage de cette bonne religieuse viennent de nous être révélés par le Rév. Ernest Dieltiens, C.I.C.M.

AU CARTIER

29-30-31 octobre 1945
Charles Boyer, Joan Fontaine dans

A l'ombre de son coeur

Dans ce film, version française de « Constant Nymph », Charles Boyer joue le rôle d'un musicien et est marié à une anglaise dans la personne d'Alexis Smith. Cependant, le musicien fera la rencontre de la jeune Joan Fontaine qui lui inspirera la composition d'une pièce des plus remarquables.

C'est un beau film d'amour que personne ne doit manquer de voir.

Vous verrez au même programme les nouvelles.

2-3 novembre 1945
Paul Muni, Marguerite Chapman dans

Counter attack

« Counter-Attack », est un beau drame de guerre dont l'action se déroule en Russie en 1942, pendant que l'armée russe était massacrée par l'invasisseur allemand. Tous les amateurs de films d'action ne devraient pas manquer de voir celui-ci. Ce film sera à l'affiche du Cartier pour deux soirs seulement.

Vous verrez au même programme le 13e épisode de la série ADVENTURES OF FLYING CADETS et sujet court.

« Sister Peter », qui a perdu une jambe et une partie d'une main, fut témoin de la mort de neuf de ses compagnes religieuses pendant le bombardement. La nuit, elle fut transportée de l'hôpital en ruines par des garçons d'égrot, enveloppée dans une couverture suspendue à des bambous. Pendant des jours, elle dormit sur le sol sans aucun secours médical, sans rien autre chose à manger que du riz et parfois des pommes de terre apportées par les garçons dévoués. Finalement, elle fut transportée à la Mission du Père Scheut à Tubo et de là, par avion, à Manille où les Soeurs Maryknoll en prirent soin. Aussitôt qu'elle aura une jambe artificielle — fournie au moyen de fonds reçus des lecteurs — Sister Peter ira en Belgique à la maison-mère de sa communauté.

AU RIMOUSKOIS

27-29-30 octobre 1945
Stan Laurel, Oliver Hardy dans

Pack up your troubles

Un film avec les fameux comédiens Laurel et Hardy est certainement très bien vu des cinéphiles. Ces deux comédiens, dans une des meilleures interprétations de leur carrière, sauront

vous divertir et vous faire rire aux larmes. C'est un agréable spectacle plein de bonne humeur. Vous verrez au même programme une comédie et un sujet court.

31 oct. 2 novembre 1945
William Bendix, Grace Bradley dans

Taxi mister

Taxi Mister est une des plus brillantes comédies de William Bendix, Grace Bradley, dans un

rôle de danseuse de cabaret, est aussi des plus charmantes.

En programme double avec J. Carrol Naish, Ralph Morgan dans

MONSTER MAKER

Tous ceux qui aiment les films d'horreurs seront servis à souhait avec celui-ci. Les scènes d'action et d'amour sont aussi des plus captivantes. Ces films seront à l'affiche du Rimouskois pour deux soirs seulement.

Au même programme le 7e épisode de la série BLACK ARROW.

Où est Gros ?

Il s'inscrit pour l'achat d'une Obligation de la Victoire!

Les Obligations de la Victoire sont des acomptes à valoir sur notre sécurité future, sur celle de nos combattants et de notre pays.

Lorsque nous achetons une Obligation, nous aidons un vétéran blessé à recouvrer la santé — un combattant à reprendre sa place dans la vie civile. En plus, nous prévenons l'inflation et conservons notre pouvoir d'achat.

Alors, souscrivons aussi généreusement que possible et prêtres notre argent pour un Canada prospère, peuplé de fils robustes.

Ensemble gagnons la paix.

Contribuez par la
BRASSERIE
Dow
MONTRÉAL

ÉPARGNEZ POUR AVOIR DEMAIN

La Maison De Votre Rêve...

ENSEMBLE GAGNONS LA PAIX

Les Obligations de la Victoire que vous achetez actuellement représentent le plan de votre future maison. Bâissez sur de solides fondements financiers. Le coup est à l'épargne.

En épargnant autant que par le passé, vous doublerez vos achats.

Que vous projetiez de construire ou d'améliorer, vous disposerez de matériaux de construction les plus modernes, d'appareils de chauffage, de cuisines tout-à-la-main, etc. Achetez-les demain au moyen de vos Obligations de la Victoire.

Vous ferez en outre oeuvre patriotique et humanitaire. Nous devons collaborer avec nos alliés pour secourir l'Europe. La production pour ces fins, de pair avec la production pour fins domestiques, assurera un plein embauchage.

LA MAISON ANSELME COTE & FILS, LIMITEE
et la CIE DU BON THEATRE, LIMITEE,
opérant les théâtres CARTIER et RIMOUSKOIS

ACHETEZ DU 9e EMPRUNT

9e EMPRUNT de la VICTOIRE
Ensemble, Gagnons la Paix

Bank of your Town

HOTEL GEORGE VI
L'HOTEL OU L'ON TROUVE LE BIEN-ETRE ET LE CONFORT DU « CHEZ-NOUS »

L'OEUVRE DU DIX SOUS

Comité de Bienfaisance et de Secours

Depuis plusieurs années, différents groupes de dames charitables de notre ville organisaient, chaque automne, une partie de cartes dont le produit servait à offrir quelques douceurs aux malades de notre hôpital. Un arbre de Noël, garni de jouets et de friandises par les soins de personnes dévouées, faisait oublier pour un jour aux orphelins leur pénible isolement. Durant leurs loisirs, d'autres dames ou demoiselles laissent des vêtements ou des tricots pour les distribuer aux

pauvres. Tout cela est très bien et les personnes qui se sont ainsi dévouées méritent la reconnaissance de tous ceux qu'elles ont charitablement assistés. Cependant, si tous les efforts étaient concentrés, toutes les bonnes volontés groupées, ne pourrions-nous faire encore plus de bien ? Les malades, les pauvres et les orphelins ne sont pas les seuls qui ont besoin de notre sollicitude. Les vieillards de l'hospice seraient sans doute heureux que Noël leur apportât aussi

quelque joie... Et, comme la charité ne doit pas se limiter à la saison des fêtes et que les besoins des malades, des orphelins et des vieillards se font sentir durant toute l'année, on a jugé à propos d'établir un organisme permanent qui permettra d'aider en tout temps ceux qui ont besoin de secours. On a donc songé à former une association des oeuvres de charité de la Ville de Rimouski, laquelle se chargera de distribuer, selon les besoins, ce

qu'elle aura reçu de votre générosité et vous rendra compte de son administration. Ce Comité de Bienfaisance et de Secours se compose comme suit : Président honoraire, M. le Curé Michaud. — Présidentes honoraires, Révérende Mère Supérieure de l'Hôpital et Révérende Mère Supérieure de l'Hospice. — Présidente, Mme Frs Joly. Vice-Présidentes, Comité des malades : Mlle Thérèse D'Anjou; Comité des vieillards : Mme Camille L'Érable; Comité des orphelins : Mme Gleason Belzile; Ouvroir : Mme J.-C. Legaré. Secrétaire-trésorière, Mlle Antoinette Banville. Assistante-trésorière, Mlle Armandine Pelletier. Conseillères : Comité des malades, Mme J.-O. Drapeau, Mme Paul Hubert, Mlle Thérèse Gagnon et Mlle Marguerite Beaulieu; Comité des vieillards, Mme P.-E. Gagnon, Mme Henri-A. Martin, Mme Robert Dessureault et Mme Henri Labrie; Comité des orphelins, Mme Alph. Chassé, Mme Walter Burgess, Mme Arthur Raymond et Mme Gaston Bélanger.

Notre comité, pour atteindre son but, aura besoin de la collaboration de tous. C'est pourquoi, chaque année, durant le mois de novembre, il lancera une campagne du dix sous dont les recettes serviront à distraire, procurer des douceurs et quelquefois même venir nos malades de l'assistance publique, nos orphelins et nos vieillards. Cette campagne durera quinze jours, du 10 au 25 novembre. Durant ces deux semaines, des jeunes filles vous solliciteront pour l'Oeuvre du dix sous. Nous

remercierons aussi la contribution des écoliers. Quel enfant ne se priverait de quelques friandises pour donner un peu de joie à ceux qui sont moins favorisés ? (Communiqué)

Décès
— A l'hôpital St-Joseph de Rimouski, le 18 octobre, est décédée Mme Pierre Plante fils (Délima Laqacé), de Pointe-au-Père. Elle était âgée de 44 ans. Outre son mari, deux fils et quatre filles lui survivent : MM. François et Albert, Mme Emmanuel Côté, Mme Ed. Blanchard, Mlles Gertrude et Jeannine Plante.
— A Price, le 18 octobre, est décédée Mlle Rachel Deschênes, fille de M. et Mme Xavier Deschênes. Elle était âgée de 20 ans.
— Mardi, à Ste-Françoise, ont eu lieu les funérailles de Mme Xavier Bérubé (Alma Ouellet), décédée à l'âge de 49 ans.
— Mlle Marie-Louise Rioux, institutrice, est décédée le 20 octobre à l'hôpital de Rivière-du-Loup. Elle était la fille de M. et Mme Fabien Rioux, de St-Fabien. Outre ses parents, lui survivent cinq frères et cinq soeurs.
— Au presbytère des Hauteurs, le 22 octobre, est décédée Mlle Marguerite Lavoie, âgée de 38 ans. Ses funérailles ont eu lieu mardi.



LE MILITAIRE LICENCIÉ PEUT REPRENDRE SON ANCIEN EMPLOI

La Loi de 1942 sur la réintégration dans les emplois civils prévoit les conditions auxquelles les employeurs DOIVENT REINTEGRER en service leurs anciens employés après leur licenciement militaire.

Cette loi et ses règlements sont appliqués par le ministre fédéral du Travail, par l'entremise du Service national de Placement. Des préposés à la réintégration sont disponibles dans tout bureau du Service national de Placement pour répondre aux demandes de renseignements et pour aider à l'ajustement des cas.

Les employés — hommes ou femmes — seront réintégrés si —

- ils ont travaillé pour leurs employeurs pendant trois mois immédiatement avant de s'engager dans les forces de Sa Majesté, et ne remplaçaient pas un autre employé qui a été réintégré depuis;
- ils ont quitté leur emploi pour s'engager dans les forces de Sa Majesté, dans la Marine marchande ou dans le Corps des pompiers;
- ils font à leur employeur, de vive voix ou par écrit, demande de réintégration dans les trois mois qui suivent leur licenciement au Canada ou les quatre mois, leur licenciement outre-mer.

On peut pourvoir à l'extension de temps si la santé de l'employé l'empêche de reprendre son emploi dans ce délai. Dans ce cas, l'employeur doit en être avisé dans les trois ou quatre mois, selon le cas.

Les aspects suivants dans la législation sont aussi importants —

- Les hommes et femmes licenciés recevront, à leur réintégration, des conditions non moins favorables que celles dont ils auraient joui s'ils avaient conservé leur emploi au lieu de s'engager dans les forces de Sa Majesté.
- La durée de service dans les forces de Sa Majesté comptera pour les droits d'ancienneté, les droits de pension, les vacances payées et certains autres bénéfices.
- Les militaires licenciés qui ne peuvent remplir leur ancien emploi doivent être réintégrés dans l'emploi le plus approprié qu'ils peuvent remplir.
- Si un employeur renvoie un employé dans les six mois qui suivent la réintégration, il est tenu de prouver en justice qu'il avait une raison valable.

NOUS PRIONS TOUS LES EX-MILITAIRES, DES DEUX SEXES, DE SE PRÉVALOIR DES FACILITÉS DU SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT S'ils SE CHERCHENT DU TRAVAIL.

MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL A. MacNAMARA
Ministre du Travail Sous-ministre

9e EMPRUNT DE LA VICTOIRE

Unité 013, Rimouski

(Objectif global de \$734.000)

Pariousses	Objectifs
Rimouski	\$425.000
Rimouski-Est	20.000
Ste-Odile et Rimouski-	
Paroisse	7.000
St-Robert-Bellarmin	6.000
St-Fabien	23.000
St-Luce-sur-Mer	10.000
Luceville	25.000
Bic-St-Valérien	34.000
St-Anaclet	20.000
St-Mathieu	20.000
St-Simon	23.000
St-Gabriel	23.000
N.-D. du Sacré-Coeur	20.000
St-Donat	10.000
Pointe-au-Père	10.000
Ste-Blandine	15.000
St-Narcisse	5.000
St-Frs-Xavier des Hauteurs	10.000
Biencourt	10.000
Esprit-Saint	5.000
Lac-des-Aigles	8.000
St-Marcellin	5.000
	\$734.000.

Unité 017, Matapédia

(Objectif global de \$370.000)

Pariousses	Objectifs
Amqui	100.000
Causapscal	55.000
Sayabec	45.000
Val-Brillant	30.000
Lac-au-Saumon	53.000
St-Moise	17.000
St-Léon-le-Grand	12.000
Lac-Humqui	6.000
St-Alexis	10.000
Padoue	10.000
Ste-Florence	10.000
Ste-Jeanne-d'Arc	6.000
St-Damase	6.000
St-Vianney	6.000
St-Tharcisius	4.000
	\$370.000.

Unité 016, Gaspé

(Objectif global de \$397.000)

Pariousses	Objectifs
Gaspé	65.000
Chandler	65.000
Rivière-au-Renard	25.000
Grande-Rivière	25.000
Iles-de-la-Madeleine	50.000
Cap-d'Espoir	12.000
Newport	5.000
Douglastown	20.000
Mont-Louis	12.000
Grande-Vallée	12.000
Cloridorme	12.000
Percé	11.000
Péninsula	8.500
Ste-Thérèse	8.500
Cap-des-Rosiers	10.000
Malbaie	9.000
Marsoui	8.000
Rivière-Madeleine	7.500
Ste-Adélaïde-de-Pabos	7.500
St-Maurice-de-l'Echourie	6.500
Rivière-à-Martre	6.500
Cap-aux-os	5.000
St-Joachim-de-Tourelle	6.000
Val-d'Espoir	3.000
	\$397.000.

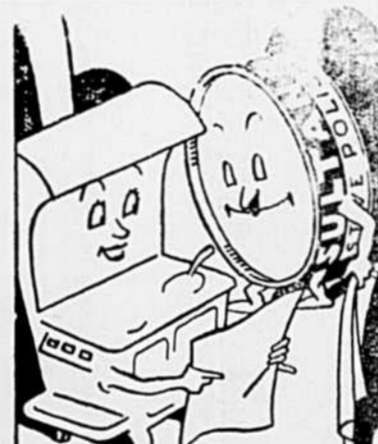
Unité 014, Matane

(Objectif global de \$585.000)

Pariousses	Objectifs
Mont-Joli	\$235.000
Ste-Angèle-de-Mérici	15.000
St-Octave-de-Métis	20.000
Priceville	50.000
Ste-Flavie	12.000
Métis-Beach	10.000
Baie-des-Sables — Les	
Boules	25.000
St-Ulric	40.000
Matane	235.000
St-Luc	18.000
Ste-Félicité	30.000
Grosses-Roches	5.000
Capucins	5.000
Les Méchins	25.000
Cap-Chat	35.000
Ste-Anne-des-Monts	25.000
	\$585.000.

Reprisage demandé

Pour demander du reprisage dans les habits. S'adresser à 4, Ste-Anne, Rimouski, C.P. 375. Mlle Marie-Laure Desjardins.



"J'exhalerai sans cesse Mon chant reconnaissant A Sultana qui m'a rendu Ma première jeunesse."

MINE A POËLE SULTANA
Liquide ou Pâte



ENSEMBLE GAGNONS LA PAIX

La Compagnie Santerre, Limitée
PEINTURE — QUINCAILLERIE
SPECIALITE: Matériaux de construction

ACHETEZ DU 9e EMPRUNT

"Je ne rate pas une occasion de grossir mon magot!"



LES gens les plus favorisés seront ceux qui possèdent un bon magot d'Obligations de la Victoire.

Grâce à leurs épargnes, ils pourront mieux que tout autre matérialiser leurs plus vifs desirs.

Voici que le 9e Emprunt de la Victoire vous offre encore l'avantage d'acheter des Obligations et de grossir votre magot. Même si vous ne vous êtes pas prévalu des autres Emprunts, ne ratez pas cette occasion.

Le Canada a besoin que vous lui prêtiez votre argent — plus que jamais — pour pouvoir supporter l'énorme fardeau imposé par la guerre... notamment la réadaptation de nos démobilisés, et le soin de nos blessés...

Aidez-vous tout en aidant votre pays... Achetez des Obligations de la Victoire.



Ensemble Gagnons la Paix
ACHETEZ DU 9e EMPRUNT

LE MAGASIN
VERREAU LT LIMITEE

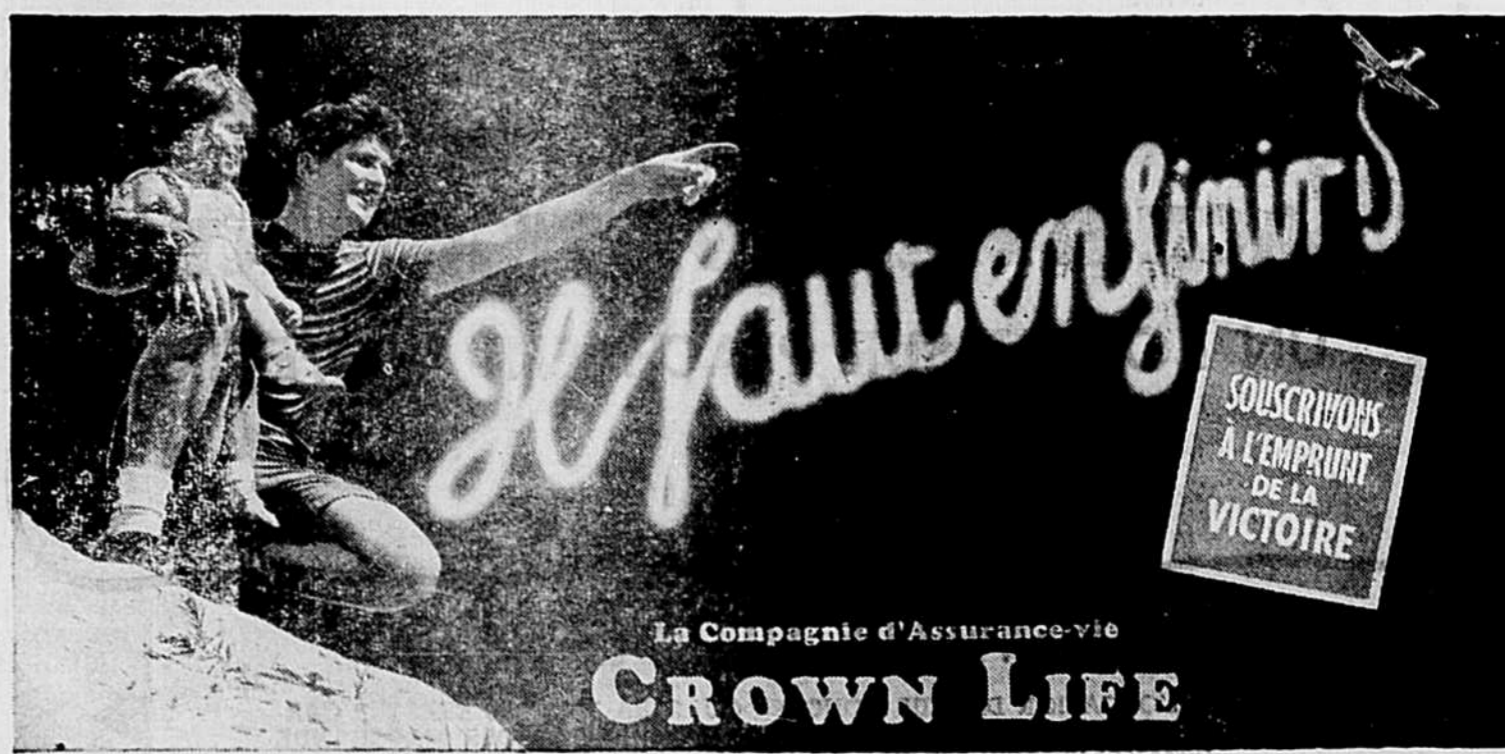
ENSEMBLE GAGNONS LA PAIX



9e EMPRUNT
DE LA
VICTOIRE

L'IMPRIMERIE BLAIS

Ave de la Cathédrale ——— Rimouski



La Compagnie d'Assurance-vie
CROWN LIFE

SOUSCRIVONS
A L'EMPRUNT
DE LA
VICTOIRE

31 hommes échappent à un grave accident

M. Théo. Roy, de Lac-au-Sau-mon, a failli être victime d'un grave accident, récemment. Le wagonnet du Canadien National dont il se servait pour voyager étant en réparations, M. Roy fit le trajet sur un camion avec trente hommes. Comme le camion s'engageait sur un pont entre Ste-Florence et Heppell, le conducteur s'aperçut que l'un des pontons haut de 12 pieds était défectueux. Il accéléra la vitesse pour passer et le pont s'écroula aussitôt avec fracas.

Directeurs de zones éducatives

Le Congrès de l'Association des Commissaires d'Écoles Catholiques de la Province, tenu à Québec, a fait l'élection des directeurs des 15 zones éducatives.

Zone No 7 (Matapédia, Matane, Gaspé-Nord et Sud) : M. Alphonse Ross, de Sayabec.

Zone No 8 (Rimouski, Rivière-du-Loup, Témiscouata, Kamouraska et l'Islet) : M. Alfred Massé, de St-Louis de Kamouraska.

INITIATION

Dimanche, eut lieu à Rimouski l'initiation de 65 nouveaux Chevaliers de Colomb. Des causeries furent prononcées par M. l'abbé C.H. Falardeau, de Québec, et M. Desroches, de Montréal.

NOUVELLE COMPAGNIE

Une charte vient d'être accordée à Sirois & Fournier, de Rivière-Madeleine, avec un capital de \$50.000 pour faire le commerce du bois.

Nouveau gérant

M. Amédée Lebrun vient d'être nommé gérant de la Banque Provinciale à Val-Brillant. M. Lebrun, dont la famille demeure à St-Léon le Grand, où il est né, fit ses débuts à cette succursale il y a 12 ans.

SERVICE ANNIVERSAIRE DU CPL LEONARD GAGNON

Samedi, le 19 octobre, avait lieu en l'église de St-Moise le service anniversaire du Cpl Léonard Gagnon, qui fut tué au combat en Italie l'an dernier. Dans

Ste-Luce

Mariage Rouleau-Racine. — Jeudi matin, le 4 octobre M. l'abbé Euclide Fournier, professeur au Séminaire de Rimouski, a béni le mariage de M. Antonio Rouleau, fils de M. et Mme Fortunat Rouleau, de Pie-au-Père, avec Mlle Thérèse Racine, fille de M. et Mme Willie Racine, de Ste-Luce, MM. Rouleau et Racine servaient de témoins aux mariés. L'orgue était tenu par Mlle J.-A. Côté. Mme René Rouleau chanta des cantiques appropriés.

l'assistance on remarquait son épouse née (Rita) Lechasseur, de Ville-Mont-Royal (Montréal), qui était accompagnée de sa mère Mme André Lechasseur, de Rimouski, le père et la mère du défunt, M. et Mme François Gagnon, ses frères MM. Adéodat, Léonce, Félix et Yvon, ses sœurs Mlles Adèle et Yvette, ses beaux-frères MM. Gérard Dubé et Gérard Côté, ainsi que M. Jules L'Inquet, de Sayabec, qui dirigeait le chœur de chant. Un grand nombre de parents et d'amis de la famille assistaient également à la cérémonie funéraire. Mme Bérubé, cousine du défunt, touchait l'orgue.

Après un goûter à la résidence du père de la mariée, les nouveaux époux et les invités se rendirent à l'Hôtel Rouleau et de là au Georges VI où un somptueux banquet leur fut servi. Les mariés ont fait un voyage à Québec, Cap-de-la-Madeleine et Montréal. M. et Mme H. Fortier les accompagnaient.

Notes diverses. — M. Roger Racine, qui a subi une grave opération à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, est de retour dans sa famille.

Mlle B. Desrosiers est partie pour un séjour de quelques mois à Montréal.

M. W. Racine est parti pour Halifax où il reprendra son travail laissé il y a quelques mois pour cause de maladie.

Mlle Thérèse Tremblay est de retour d'une promenade à Montréal et St-Jean Ilerville.

MM. Antoine Desrosiers, de Lynn, Mass., et son frère Ernest, de Miles City, Montana, sont repartis après avoir passé plusieurs semaines en visite chez M. Florian Langlois et autres parents.

Mme Lawrence Burton, de Québec, était de passage chez M. William Burton récemment.

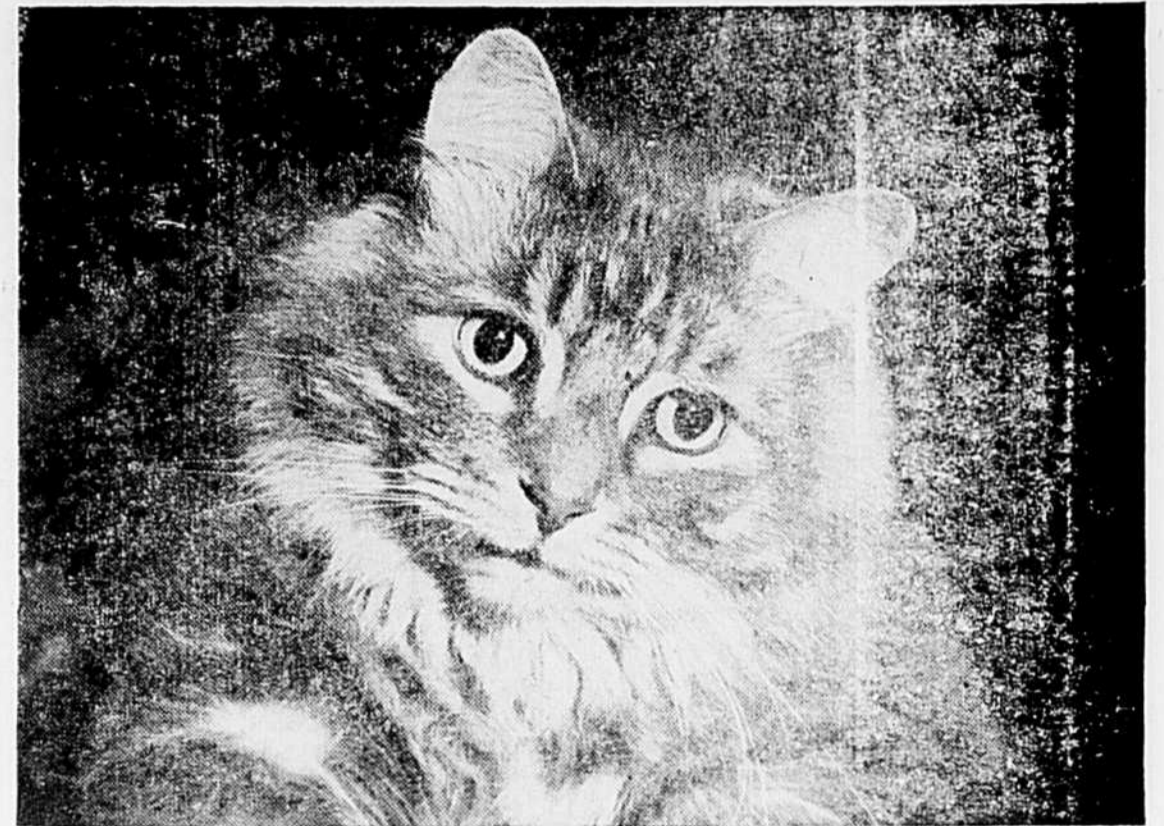
M. l'abbé Ls LeCavalier, de Montréal, était à Ste-Luce au cours de la semaine dernière. Le Dr Lévesque, de Montréal, qui était en visite chez M. B. Baril, est retourné avec lui.

Rapatriés

Plusieurs militaires de la région viennent d'être rapatriés à bord du paquebot l'« Ile-de-France », arrivé à Halifax dimanche. Parmi eux, se trouvaient le lieutenant Joan Warren, de Percé, lieutenant Emilien Amiot, de Rimouski, H. Mahan, de Weygand

(Gaspé), L. Pelletier, des Boules, L. Pinel, de Cabano, T.-A. Damboise et A. Flowers, de New-Carlisle, P.-E. Plante, de Gaspé, L. Plourde, de St-Arsène, R. Huard, de St-Godéroi (Bon.), G.-C. Kennedy, de Douglastown, N. Pelletier, de Ste-Anne-des-Monts, C.-E. Philibert, de Petit-Matane, A. Bernier, de Sayabec, H. Leclerc, de Maria, L. Roy, de New-Carlisle, L. Huard, de St-Godé-

froi, E. Banville, de Rimouski, J. Berthelot, de St-Charles de Caplan, L. Chartré, de Rimouski, O. Deroy, de St-Léon-le-Grand, R. Durette, d'Amqui, J.-A. Fournier, d'Amqui, L. Fournier, de Val-Brillant, R. Gagné, de St-Fabien, L. Mallette, de Gascon-Ouest, A. Morin, de Mont-Joli, A. Poulin, d'Amqui, I. Robert, de Fontenelle (Gaspé), P.-E. Ross, de St-U-



LE "9" VOUS CAUSE-T-IL AUTANT DE Satisfaction?

POUR ce chat de Perse bleu — comme pour tout autre félin — la traditionnelle "neuvième vie" est un objet de satisfaction aussi considérable que les huit précédentes.

Les Canadiens renseignés sur les bons placements éprouvent la même satisfaction à propos du 9^{ème} emprunt de la Victoire. A leur avis, les obligations de la Victoire continuent d'être un excellent placement. Ces Canadiens avisés constatent à chaque nouvel emprunt qu'aucun autre placement au monde ne pouvait leur être plus favorable.

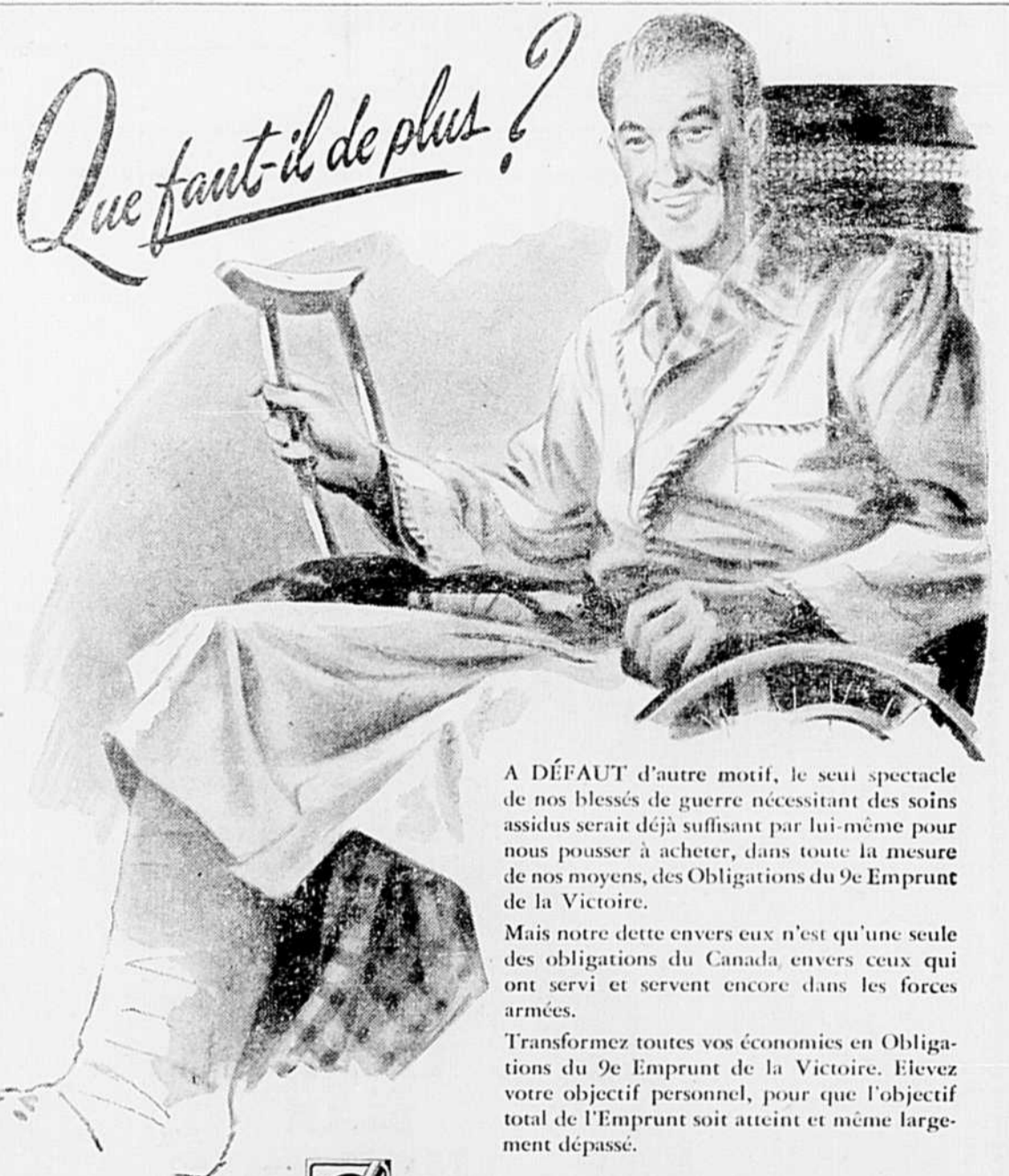
gations de la Victoire jouent un double rôle: ils travaillent pour leur propriétaire, c'est-à-dire pour vous, et ils aident votre pays à reprendre son existence normale, car il faut rapatrier les combattants, soigner les blessés et les réadapter à la vie civile. Ces dollars sont un placement dans la victoire même. Tirez un parti maximum de cette neuvième opportunité. Faites travailler vos dollars pour vous-même et pour le Canada. Engagez vos épargnes actuelles et futures... SENEZ POUR LES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE, AUJOURD'HUI MÊME.

BANQUE DE MONTRÉAL



Avez-vous besoin d'aide pour acheter des Obligations de la Victoire? ... En versant un léger acompte, vous pouvez facilement négocier l'achat de vos obligations par l'intermédiaire de notre plan d'emprunt à terme et payer le solde par versements mensuels commodes. Tan prochain.

Gardez vos Obligations en Sécurité! ... Vos obligations de la Victoire ont la même valeur que des billets de banque. Pour 10¢ par \$100 par année (sans minimum 25¢) nous gardons vos obligations dans nos coffres de sécurité, en détachant les coupons et les laissons à votre profit.



Que faut-il de plus?

A DÉFAUT d'autre motif, le seul spectacle de nos blessés de guerre nécessitant des soins assidus serait déjà suffisant par lui-même pour nous pousser à acheter, dans toute la mesure de nos moyens, des Obligations du 9^{ème} Emprunt de la Victoire. Mais notre dette envers eux n'est qu'une seule des obligations du Canada envers ceux qui ont servi et servent encore dans les forces armées. Transformez toutes vos économies en Obligations du 9^{ème} Emprunt de la Victoire. Élevez votre objectif personnel, pour que l'objectif total de l'Emprunt soit atteint et même largement dépassé.

Ensemble, Gagnons La Paix

ACHETEZ du 9^{ème} EMPRUNT

WILFRID OUELLET

— RIMOUSKI ET BIC —
Représentant de General Motors — Tous accessoires d'automobiles et de Camions

(1) MARGOT L'ÉTOURDIE TOUCHÉ SA PAIE, ET S'AFFAIRE ET COURT DÉPENSER SON ARGENT À LA LÈGÈRE.

(2) ELLE ACHÈTE TANT DE BIJOUX ET DE CHOSSES NULLES QU'ELLE RENTRE LE SOIR CHARGÉE COMME UNE MULE!

(3) FOURBUE ET À SÈC! ET LA PAUVRE DEMOISELLE EMPRUNTERA POUR SUBSISTER JUSQU'À LA PAIE NOUVELLE.

(4) PLUS TARD, SUR LE MARCHÉ, IL Y AURA DES AUBAINES, ET MARGOT SANS LE SOU SERA FORT EN PEINÉ!

(5) JEANNETTE L'AVISÉE, ELLE, ACHÈTE LE NÉCESSAIRE ET CALCULE ET MÉNAGE. ELLE SUIV DE PRÈS SON AFFAIRE.

(6) ELLE A LE MAGOT! SES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE S'EMPLENT, DOUBLE MONTANT, CETTE FOIS-CI, VOIRÉ!

(7) JEANNETTE SAIT QUEL BON ET SUR PLACEMENT D'AVENIR ELLE FAIT. QUELS DIVIDENDES ELLE POURRA, UN JOUR, S'OFFRIR.

(8) POUR ACHETER CHOSSES DÉSIRÉES DEPUIS SI LONGTEMPS ET PEUT ÊTRE AVOIR SON AUTO EN MÊME TEMPS!

Ensemble, Gagnons La Paix

ACHETEZ DU 9^{ème} EMPRUNT

UN BON ET SUR PLACEMENT D'AVENIR

BIENVENUE AUX MARCHANDS

A L'OCCASION DE LEUR CONGRES QUI SERA TENU AU THEATRE CARTIER, DIMANCHE LE 28 OCTOBRE, L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DÉTAILLANTS RIVIERE-DU-LOUP, TROIS-PISTOLES, RIMOUSKI, MONT-JOLI, AMQUI, MATANE.



FUTURS CHEVALIERS DE LA TOUQUE BLANCHE.— Pour la première fois au Canada, un cours de deux ans pour apprentis-cuisiniers est offert par le Pacifique Canadien aux jeunes gens qui se destinent à la carrière de chef de cuisine dans les grands hôtels. Sous la direction experte du chef Ernest J. Wetli (en bas à gauche) du service des Hôtels du C.P.R., ces cours seront donnés dans les principales hôtelleries de cette compagnie, au "Royal York" à Toronto, au Château Frontenac à Québec et ailleurs. La décision du C.P.R. d'organiser ces cours d'art culinaire a été motivée par la rareté de bons cuisiniers en ce moment au Canada et par la réouverture prochaine des grands hôtels de villégiature que la compagnie exploite dans les Rocheuses. Les élèves qui suivront ces cours et passeront les examens seront ensuite assurés d'avoir de bons emplois à des salaires très intéressants, car tout indique qu'il n'y aura pas d'encombrement de sitôt dans la profession.



yennes parviennent à augmenter leur revenu de façon substantielle. Ce qui n'est pas de trop orsqu'on songe à quel point l'inflation a fait monter démesurément les prix des moindres commodités en Chine.

Les langues officielles de la Palestine sont l'anglais, l'arabe et l'hébreu.

En 1884, Robert Koch découvrit le bacille tuberculeux.

UN APPEL DES INDES

Saint-François-Xavier avait l'habitude de dire que les Indes pouvaient être évangélisées seulement par les prières et la pénitence. Les missionnaires des temps actuels sont du même avis, car ils comptent de plus en plus sur le secours spirituel fourni par les Ordres contemplatifs.

« Chaque année, nous sommes demandées pour de nouvelles fondations. écrit Soeur Marie Elisabeth de la Trinité, du Carmel du Christ-Roi à Bangalore. « Nous voyons, dans ces demandes, la volonté de Dieu puisqu'il daigne nous envoyer de si bonnes vocations. Une chose seulement nous arrête. Comment faire de nouvelles fondations, quand notre propre couvent n'est pas terminé ? »

Une question vraiment pertinente qui peut trouver sa réponse au Canada !

Matériel électrique

Nous avons en magasin un stock complet de moteurs électriques, meules électriques, pompes, éventails, foreuses, etc. Ecrivez nous pour tout appareil électrique désiré.

M. Zagerman & Cie, Ltée, Bayview Road, Ottawa, Ont.

Téléphone : 251



ACHETEZ DU BON PAIN

MENAGERE DEMANDEE

Ménagère demandée pour presbytère de campagne, 2 prêtres. S'adresser au Progrès du Golfe, Rimouski.

Les petites annonces vous feront trouver l'article que vous cherchez. Essayez-le !

Tapis crochetés

SI VOUS AVEZ DES TAPIS CROCHETES, nous les achetons en quantités illimitées. Les meilleurs prix payés comptant. Ecrivez à : La Compagnie La Fayette, Enr., B. P. 1404, Place d'Armes Montréal, P. Q.

Nous sommes acheteurs

De graine d'anis, baies de genévrier, grains bleus et noirs, gomme de sapin. Payons les plus hauts prix du marché. Ecrivez Dr N.A. Sirois, Enr., Ste-Anne de la Pocatière.

Anglais ! Anglais !

Apprenez-vous l'anglais à domicile ? Apprenez-vous à la série de conversations (français-anglais) du professeur A. Lebel, 1154, Ste-Cécile, Trois-Rivières. Un numéro nouveau paraissant tous les mois. Abonnement, \$3.00 pour l'année. Ces fascicules sont très populaires. Disponibles dans les kiosques et librairies. Pour élèves avancés, 14 fascicules, 224 pages, \$2.00.

Désirez-vous vendre une propriété, une ferme, une auto ! Une petite annonce publiée dans le journal vous fera vite trouver un acheteur.

PROVINCE OF QUEBEC
DEPARTMENT OF PUBLIC WORKS
Navigable waters protection act
Chapter 140, R.S.C. 1927

THE Quebec Provincial Government hereby gives notice that, in accordance with Section 7 of said act, it has deposited with the Minister of Public Works at Ottawa and in the office of the Registrar of Deeds for the district of Matane, at Matane, a description of the site and plans of a proposed bridge to be constructed over river des Capucins in the municipality of the township of Romieu, West part, county of Matane, site : bay des Capucins, highway 6. This bridge cross river des Capucins in a straight line having a West-East direction. The West approach will pass on lot A and the East approach on lot 21a.

And take notice that after the expiration of one month from the date of the first publication of this notice, the Government will, under Section 7 of said act, apply to the Minister of Public Works in the city of Ottawa, for approval of said site and plans.

Dated at Quebec this 24th day of September 1945.

O. DESJARDINS, Chief Engineer.

PROVINCE DE QUEBEC
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
Loi de la protection des eaux navigables
Chapitre 140, S.R.C. 1927

LE Gouvernement de la province de Québec donne avis, par les présentes, qu'il a, en vertu de l'article 7 de ladite Loi, déposé au bureau du ministre des Travaux Publics, à Ottawa, et au bureau du registraire du district pour l'enregistrement des terres dans le district de Matane, à Matane, une description de l'emplacement et les plans d'un pont qu'il se propose de construire sur la rivière des Capucins, dans la municipalité du Canton Romieu, partie Ouest, comté de Matane, site : Baie des Capucins, sur la route 6. Ce pont traversera la rivière des Capucins suivant une ligne droite ayant une direction Ouest-Est. L'approche Ouest sera sur le lot A et l'approche Est sera sur le lot 21a.

Et sachez qu'après un mois, à compter de la date de la première insertion de cet avis, le Gouvernement de la Province de Québec, en vertu de l'article 7 de ladite Loi, fera en demande au ministre des Travaux Publics, à son bureau dans la ville d'Ottawa, pour l'approbation de l'emplacement et des plans ci-haut mentionnés.

Daté à Québec, ce 24ième jour de septembre 1945.

O. DESJARDINS, Ingénieur en chef.

St-Simon

Mariage. — Le 26 septembre, M. Raoul Ouellet, fils de M. et Mme Ephrem Ouellet, a épousé Mlle Rachel Dastous, de Saint-Fabien.

Va-et-Vient. — M. et Mme Johnny Gaudreau ont visité dernièrement leurs enfants M. et Mme Irénée Gaudreau à Québec, M. et Mme Ernest Rioux à Trois-Rivières; M. et Mme Omer Thibault à Montréal.

MM. Hermas Bélanger et François Gagné, de Rimouski étaient en visite chez leurs parents dernièrement.

Mlle Simone Bélanger, de St-Fabien, était aussi l'invitée de sa cousine Mlle Anna Bélanger, M. et Mme Théodore Bélanger et M. et Mme Jos.-T. Bélanger.

M. et Mme Joseph Morency, de Beaumont, sont en visite chez leur mère Mme Cyrice Rioux.

Cabano

Accident fatal. — Nous sommes au regret d'annoncer que M. Camille St-Amant, qui avait subi un accident il y a environ 3 semaines, est décédé à l'hôpital Notre-Dame-du-Détour le 21 octobre. Il laisse pour déplorer sa perte une jeune épouse et 8 enfants en bas âge, dont l'aîné n'a que 14 ans seulement. Son service et sa sépulture ont eu lieu mercredi le 24. Nous prions Mme Camille St-Amant (Elisabeth Hébert), ainsi que M. Jos. St-Amant, père du défunt, ses frères, Georges, Albert, Joseph, Mlle Eva St-Amant, cette dernière, sœur du disparu, M. et Mme Denise Michaud, M. et Mme Maurice Lebel, beaux-frères et sœurs, ainsi que toute la nombreuse famille, de bien vouloir agréer nos sincères condoléances.

Chambre à louer
Pour informations adressez-vous au Progrès du Golfe.

Si vous désirez doubler votre revenu en consacrant vos heures de loisir à la vente de nécessités quotidiennes, nous avons une proposition intéressante à faire à celui qui désire exploiter un circuit rural. La plus ancienne et la plus puissante Compagnie du genre. Profits substantiels dès vos débuts. Adressez votre demande à la Compagnie J. R. Walkins, 2177 Masson, Montréal, No Q-R-2a.

Propriété à vendre

Maison et deux terrains, rue Notre-Dame. S'adresser à Mme Joseph Derooy, St-Moise, Co. Matapédia.

TRAPPEURS ET AMATEURS DE CHASSE

Sur votre demande, il me fera plaisir de vous faire parvenir ma liste de prix pour les fourrures brutes.

Comme par le passé je serai intéressé dans l'achat des fourrures telles que : visons, belettes, rats-musqués, etc., pour lesquels je paierai les plus hauts prix du marché.

FAITES VOS EXPEDITIONS A :
GLEO MARTEL

232, rue du Roi — QUEBEC

Vous avez peut-être des articles dont vous ne vous servez plus ! Annoncez-les dans les petites annonces et vous trouverez un acheteur qui en a besoin.

MESDAMES, MEDEMOISELLES

Vous trouverez au Salon de chapeaux

"Le Chic"

Un choix varié des dernières nouveautés.
Mlle CECILE COTE, propriétaire
113 ouest, rue Notre-Dame TROIS-PISTOLES

Funérailles du Dr Rioux

A Rivière-au-Renard (Gaspé)

D'imposantes funérailles ont été faites jeudi, le 11 octobre, à Rivière-au-Renard, au docteur Eugène-B. Rioux, médecin de cette paroisse depuis 1930, et coronera-adjoint du district judiciaire de Gaspé.

De tous les coins de la Gaspésie accoururent des médecins, hommes d'affaires, industriels, pêcheurs, etc., pour rendre un dernier hommage au regretté disparu que la mort a fauché subitement, à l'apogée d'une brillante carrière médicale remplie avec un dévouement inlassable qui a certainement abrégé ses jours.

L'hon. Camille-E. Pouliot, M.D., ministre de la Chasse et des Pêcheries dans le gouvernement provincial, confère du Dr Rioux, retenu à Québec pour une importante affaire, se fit représenter par son sous-ministre adjoint, M. Roland-L. English. Le personnel du bureau de Gaspé du ministère des Pêcheries assista aussi en grand nombre aux funérailles.

M. l'abbé Bernardin Day, curé de Gaspé, fit la levée du corps à la demeure du défunt. Après la cérémonie le cortège se rendit à l'église paroissiale, où le frère du défunt, M. l'abbé Arthur Rioux, curé de St-Siméon, officia au service funèbre. M. l'abbé Alphonse Miville, procureur de l'évêché de Gaspé, agissait comme diacre, et M. l'abbé Thomas Fortin, curé de Cap-des-Rosiers, comme sous-diacre. Au choeur on remarquait M. l'abbé Narcisse Rioux, curé de Rivière-au-Renard, cousin du défunt; M. l'abbé Alexis Bujold, V.F., de Grande-Vallée; M. l'abbé James LeBlanc, curé de Cloridorme, et le R. P. Ferdinand Baccan, aumônier de l'Hôtel-Dieu de Gaspé. M. Louis Leclerc, du bureau des Pêcheries, touchait l'orgue.

Conduisaient le deuil MM. Fer-

nant Rioux et Lionel Rioux, E.E. M., fils du défunt; MM. Charles Rioux, de Mont-Joli, et D.-B. Rioux, de Trois-Pistoles, ses frères; M. Guilbert Henley, de Ste-Anne-des-Monts, son beau-frère; MM. Norman Henley et le lieutenant d'aviation Fernand Henley, de Miramichi; ses cousins, MM. Hector Rioux, de Trois-Pistoles, et Hector St-Amant, de Ste-Anne-des-Monts.

Dans le cortège, signalons d'abord les médecins de la Gaspésie, les docteurs S. Belzile, Guy Corrier et L. Pelletier, de Gaspé; le Dr J.-V. Allard, de Chandler, et le Dr Hervé Nadeau, de Mont-Joli. On remarquait, en outre, MM. J.-Sasseville Roy, ancien député fédéral de Gaspé; J.-Eloi Plante, René Goulet, Antoine Léjourneau, Terry Pidgeon, Joachim Bélanger et Zénon Bélanger, agronomes, de Gaspé; Lionel LeBel, de Québec; J.-A. Plourde, J.-H. Tremblay, Antoine Fournier, Salomon Bernier, Séverin Noël, Edam, Philibert, Joseph Bernier, Gaston Herald, Horace Samuel, Antoine, Samuel, Pierre et Charles Duressne, de Rivière-au-Renard; Romuald Coulombe, de Cloridorme, président des Pêcheurs-Unis de Québec; Romuald Gagnon et J.-Charles Lemay, de Gaspé; Hormisdas Riifou, inspecteur des Pêcheries, D. Kavanagh, de Cap-des-Rosiers, etc.

L'inhumation eut lieu au cimetière de Rivière-au-Renard. Les porteurs étaient MM. Albert Morris, maire de Rivière-au-Renard; Robert Preston, président de la Commission Scolaire; J.-C. Kennedy, Walter Preston, Jean-Baptiste Duressne, George Preston, Aquila Tremblay et Elzéar Dunn. A madame Rioux et à tous les membres de la famille en deuil, nous réitérons nos sincères condoléances.

Les coopératives en Chine

Un mouvement coopératif s'est dessiné en Chine même au cours

des années de guerre, nous apprend le Service d'Information de ce pays.

Après avoir ressenti les effets désastreux de l'inflation, le peuple a eu recours aux coopératives dans le but de stabiliser le prix des produits, commodités et denrées. Salles, dortoirs, salons de coiffure, bains publics ont été organisés en partie comme sociétés coopératives et servent à améliorer les conditions de vie du citoyen moyen. Ces accommodations sont simples, sans luxe, mais propres et le prix d'admission est relativement peu élevé.

Fidèles au motto du peuple chinois de s'aider mutuellement, ces coopératives viennent souvent en aide aux réfugiés, gratuitement. Les femmes cousent à la maison, tricotent, cuisent les aliments, font du pain, etc. Tous ces produits sont ensuite vendus dans les magasins des coopératives. L'ameublement et le matériel nécessaires sont souvent fournis par des manufactures établies par les coopératives.

De cette façon, les familles mo-



Le roi George VI et sa famille

J.-A. GENDREAU, O. D.

OPTOMETRISTE-OPTICIEN — ST-FABIEN

BUREAUX :
AMQUI — 2ème LUNDI DU MOIS, HOTEL LANGIS.
MONT-JOLI — 1er LUNDI DU MOIS, HOTEL CHAMPLAIN.
MATANE — 1er MARDI DU MOIS, HOTEL SIMARD.
TROIS-PISTOLES — 1er JEUDI DU MOIS, de 9 h. à midi, HOTEL TROIS-PISTOLES.

Le Progrès du Golfe

Publié par —
LA COMPAGNIE DU
PROGRES DU GOLFE
Bureau :
174, rue St-Germain
Rimouski

Abonnement :
\$1.00 par année
\$1.50 par année à l'étranger.

Georges MASSON

Comptable agréé
Chartered Accountant
149, St-Germain, Rimouski.

COURTIER

J.-Adéodat Drapeau

COURTIER D'ASSURANCE
GENERALES
Vie, Feu, Automobiles, Accident
et Maladie, etc.
BUREAU : Rue Lepage, Près du
Garage Desrosiers & Dionne.
Téléphone 75 — RIMOUSKI

Irénée Gendreau

Courtier en fruits et légumes
Tel. : Rés. 61; Entrepôt 61
RIMOUSKI, P. Q.

Assurance

Vol, Glaces, Incendie, Automobi-
le, Garantie, Responsabilité pu-
blique, Responsabilité publique,
Accidents et maladie.

S.-Z. COTE, Enr.

Lucien MORIN, prop.-gérant
RIMOUSKI, P. Q.
B. P. 459
85, Ave de l'Evêché

Maurice de Champlain

RIMOUSKI
BUREAU : Edifice de la Banque
Provinciale, 142, Avenue de
l'Evêché, Rimouski.
SPECIALITES : Assurance Auto-
mobile, à des prix défiant toute
compétition. AUSSI : As-
surance Feu, Vie, Accident
et Maladie.

Arsène Michaud

ENTREPRENEUR DE
FUNERAILLES
EMBAUMEUR DIPLOME
SERVICE AMBULANCE
No 1, Rue Saint-Paul,
Côté Est de la Cathédrale
Tél. 71 — Case postale 403

A vendre ou à échanger

Achats, ventes, échanges de
tous genres de propriétés, par tou-
te la province. Pour plus amples
détails, adressez-vous : ALBANI
SAMSON, agent d'immeubles, C.
P. 627, Sherbrooke, Bureau, 8 rue
King-Est, apt. 1, tél. 1657-M.



Pourquoi ne pas prendre avan-
tage de notre longue expérience
dans l'organisation de voyages
par terre ou par mer ? Nous som-
mes à votre entière disposition.
Adressez-vous à F. Fortier, A-
gent du Trafic-Voyageur, Pacifi-
que Canadien, Gare du Palais,
Québec, représentant toutes les
compagnies de navigation océa-
nique ainsi que toutes les Agen-
ces de Voyages, ou à P.-E. Gin-
gras, Agent du District, Gare
Windsor, Montréal.



L'Imprimerie Gilbert, Ltée.
Pour la...

Vente, location et répara-
tion de machines à écrire,
machines à additionner.

RIMOUSKI

— AVOCATS —

Asselin & Asselin

Avocats
R.-E. Asselin, LL. L.
Dérôme Asselin, B. A.
Bureaux : 158 de l'Evêché
RIMOUSKI

Gagnon & Gagnon

AVOCAT
Paul-Emile Gagnon, C. R.
Gilles Gagnon
Immeuble de la Cie de Pouvois
RIMOUSKI

Casgrain & Tessier

AVOCATS
Hon. Perrault Casgrain, C. R.
Maurice Tessier, LL. L.
Immeuble BANQUE
CANADIENNE NATIONALE
Rimouski, P. Q.

Charles-H. D'Anjou

AVOCAT
50, Ave. de la Cathédrale
RIMOUSKI
Téléphone 80

Arthur Gendreau, LL. L.

AVOCAT
IMMEUBLE BANQUE
PROVINCIALE
RIMOUSKI
Bureau Amqui — Hôtel Langis
Les 1er et 3ème samedis
de chaque mois.

Arthur St-Onge

AVOCAT
Edifice Lepage
Rimouski
C. P. 720 — T6L278
Bureau en fin de semaine
à Amqui.

— NOTAIRES —

Eudore Couture

Licencié en droit
NOTAIRE
Bureaux : Immeuble GILBERT
Téléphone 168
Domicile : rue St-Germain
Téléphone 367
RIMOUSKI

GLEASON BELZILE

&
RONALDO RABOIN
NOTAIRES
Cessionnaires du greffe de
L. de G. BELZILE (1895-1933)
Edifice Banque Canadienne
Nationale
RIMOUSKI, P. Q.

— ARPEUTEUR —

Louis-Léo Doyon

ARPEUTEUR-GEOMETRE
Ingénieur-Forestier Conseil
Edifice Banque Can. Nationale
RIMOUSKI

— MEDECINS —

Dr J.-O. Drapeau

MEDECIN-CHIRURGIEN
Des hôpitaux de Paris
124, rue St-Germain
RIMOUSKI

Dr Omer Leclerc, M. D.

MEDECINE GENERALE ET
OBSTETRIQUE
Spécialité : Maladies des enfants
Avant-midi, consultations à
l'Hôpital. Heures de Bureau : 2
à 4, l'après-midi. Soirées :
7 à 9 heures.
156, St-Germain.
Tél. 631 — RIMOUSKI

Dr Benoit Dumas

MEDECIN-VETERINAIRE
3, Rue Lepage — Tél. 500
RIMOUSKI

NOTES LOCALES

— M. James Murdock, de Chicoutimi, a passé la fin de semaine à Rimouski.

— Samedi soir, un groupe d'amis de M. et Mme Wilfrid Ouellet s'est rendu à Bic pour une surprise-party à l'occasion de leurs noces d'argent.

— M. Napoléon Catellier, Mlle Géraldine Catellier et Mme Gaston Catellier, de Cap St-Ignace, Mlle Françoise Roy, de Montréal, M. et Mme Hervé Lizotte, de N.-D. du Lac, et M. Phil. Samson étaient en ville samedi pour assister au mariage Selsik-Roy.

— Dimanche dernier, Soeur Thérèse de Lisieux (Thérèse Gagné) prononçait ses vœux perpétuels de religieuse, au Monastère des Ursulines de Rimouski.

— Jeudi, le 18 octobre, dix jeunes filles sont entrées comme postulantes au même monastère.

— Mme Elude Pelletier est revenue de Québec, où elle a assisté au congrès de la Ligue Catholique Féminine.

— Mesdames Albert Gauthier et Gérard Joncas, de Lac-au-Saumon, étaient en ville, la semaine dernière.

— M. le Dr et Mme Marcel Boudreau sont partis pour Montréal, où le docteur poursuivra des études médicales spécialisées.

— Mlle Zélie Ouellet est partie pour Kedgwick, où elle passera l'hiver.

— M. Maxime Beaulieu a passé quelques jours à Québec, récemment.

— M. Georges-Henri Gaudreau est parti pour Québec où il vient d'être nommé inspecteur de la marine.

— M. Jean Thibault est parti pour Forestville.

— M. Albertus Tremblay, de Ste-Thérèse du Coulobier, était en ville, cette semaine.

— Mlle B. Bennett, de Chicoutimi, est en visite chez son frère M. J.-P. Bennett.

Neige

Durant une grande partie de la journée d'hier, 24 octobre, il a neigé suffisamment pour blanchir le sol. Naturellement, cette neige fondante a vite disparu.

Une scierie sera construite

Une nouvelle scierie sera construite incessamment à proximité de notre ville. M. André Brisson, industriel, qui en sera le propriétaire, a acquis à cette fin de vastes terrains situés au sud du chemin de fer à l'est de la ville.

Funérailles

Le manque d'espace nous oblige de remettre au prochain numéro le compte rendu des funérailles de Mme F.-X. Hudon, de Mont-Joli, décédée la semaine dernière.

DECES

M. Robert Lévesque, de Saint-Robert-Bellarmin, est décédé accidentellement, des suites d'une intoxication, au camp No 3 de la Cie Price Brothers à Rimouski le 24 octobre. Le défunt, âgé de 35 ans, était le fils de M. Josué Lévesque.

— A Sayabec le 24 octobre, est décédé, à l'âge de 68 ans et 10 mois, M. Epiphane Santerre. Il était le frère de M. l'abbé Eustache Santerre, de Rimouski. Outre son épouse (Délina Lavoie), lui survivent trois fils et cinq filles.

— M. Eugène Tremblay, de Ste-Luce, est décédé jeudi. Il était âgé de 74 ans. Quatre fils et quatre filles lui survivent: MM. Georges, de Ste-Luce, Eugène, de Kénogami, Antonio et Edmond, de Schreiber, Ont., Mme Eugène Bégin, Mme Elie Perreault, de Ste-Luce, Mlle Rose-Anna, de St-Honoré, et Mlle Bernadette, de Rimouski.

— A Ste-Odile-sur-Rimouski, auront lieu samedi les funérailles de Mme Ve Charles Lepage, décédée à l'âge de 78 ans et 4 mois. Cinq fils et deux filles lui survivent: MM. Charles, Arthur, Edgar, Emile et Marc-Aurèle Lepage, de Ste-Odile; mesdames Philippe Lepage et Wellie Boucher.

Mariage Selsik-Roy à la cathédrale

Le mariage de Mlle Marcelle Roy, fille de M. l'échevin Gédéon Roy, i. l., et de Mme Roy, avec M. Johnnie Selsik, ingénieur (sergent) d'aviation, fils de M. et Mme John Selsik, de Bellevue (Alta), a été béni à la cathédrale de Rimouski, samedi matin, par M. le curé Camille Michaud. M. Roy accompagnait sa fille et M. Yves Dionne, sténographe officiel, servait de témoin au mariage. Un programme de musique religieuse et de chant fut exécuté par M. le chanoine Alphonse Fortin et M. l'abbé Antoine Perreault. La cérémonie religieuse fut suivie d'une réception à l'hôtel Georges VI. M. et Mme Selsik partiront ensuite en voyage à Banff et Bellevue, Alberta.

TRAVAUX CONSIDERABLES

On commencera, incessamment, des travaux considérables à Métis pour la construction d'un autre barrage, etc., afin d'accroître le pouvoir électrique et de favoriser la création de nouvelles industries dans la région. Ces constructions coûteront un million de dollars.

SUR LA GREVE

Un énorme carnassier, surpris par la marée, s'est échoué sur la grève entre Baie-des-Sables et Matane. Il est du genre de ceux que l'on a trouvés sur la grève de Trois-Pistoles, il y a quelques années.

Naissance

M. et Mme Noël Fournier (Gratia Rioux), de Rimouski, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 14 octobre et baptisée le 15 sous les noms de Louise-Marie-Reine. Parrain et marraine, M. et Mme Adélarde Fournier, de St-Fabien, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, sa tante, Mme Théophile Fournier, aussi de St-Fabien.

Gain de cause

M. le juge R. Langlais vient de donner gain de cause à M. Alfred Hott, contre M. Oscar Boucher, de Causapsal, à la suite du procès qui s'est instruit à Rimouski le 24 septembre.

St-Octave-de-Métis

Mariages. — Jeudi, a été béni le mariage de Mlle Thérèse Roy, fille de M. et Mme Emile Roy, avec M. Louis Dubé, de Ste-Flavie, fils de M. et Mme François Dubé.

Mercredi, le 17 octobre, à Ste-Flavie, eut lieu le mariage de Mlle Eugénie Roy, institutrice, avec M. Antonio Ouellet, fils de M. et Mme Joseph Ouellet. Les mariés sont partis pour la Saskatchewan.

Naissances. — M. et Mme Alfred Beaulieu font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous le prénom de Lucile. Parrain, M. Adrien Beaulieu; marraine, Mlle Irène Beaulieu, frère et sœur de l'enfant. Porteuse, Mme Emile Lévesque.

Va-et-vient. — Mme André Roy est revenue d'une courte promenade à Québec.

M. et Mme P.-Emile Bouchard, de Rivière-du-Loup, ont passé le dimanche chez M. et Mme Paul E. Dufour.

Mme Olivia Lebel, de Sayabec, a visité son frère M. Thomas Roy. Mlles Rita Deschênes et Simone Dassylvas, de Baie-Comeau, visitent actuellement leurs parents.

M. et Mme Auguste Voyer sont revenus d'un voyage à Québec.

SOIREE DE CARTES

Une partie de cartes organisée par le Cercle des Fermières de Rimouski aura lieu le 15 novembre à l'hôtel de ville à 8 h. du soir. De nombreux cadeaux seront distribués. Venez en foule à cette soirée agréable.

(Communiqué)

Mont-Joli

Noces d'argent. — M. et Mme J.-Adélarde Laroche, de Mont-Joli, ont été l'objet d'une belle fête à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. Plus de 200 personnes assistaient à cette manifestation.

Problème de chauffage

La rareté du bois de chauffage à Rimouski menace d'être encore plus grave et plus aiguë qu'à l'automne de 1944. Beaucoup de gens voient venir l'hiver avec la plus vive appréhension. N'y a-t-il donc chez nous personne pour s'intéresser à cette situation? Ce n'est pourtant pas l'argent qui fait défaut. Le bois non plus... ailleurs, mais il faudrait que le commerce ou, à son défaut, la Ville elle-même se chargeât de le faire venir. Le risque n'est pas grand quand tout le monde a suffisamment d'argent.

Grave accident

M. Sylvio St-Pierre, fils François, a été victime, mardi soir, en revenant de son travail, d'un grave accident, à l'angle des rues St-Germain et de la cathédrale. Il était sur sa bicyclette quand il fut heurté violemment par un camion et projeté à une distance de 10 pieds. M. St-Pierre a eu l'abdomen enfoncé et il souffre d'une fracture aux reins et aux hanches. Il fut transporté à l'hôpital St-Joseph immédiatement, mais son état s'étant aggravé jeudi il fut envoyé dans un hôpital de Québec.

Pavages permanents dans la Vallée

L'électrification en Gaspésie

Québec. — Le notaire Philippe Cossette, M.A.L., député du comté de Matapédia, a annoncé aux journalistes que des travaux importants se poursuivent sur les

Pressier demandé

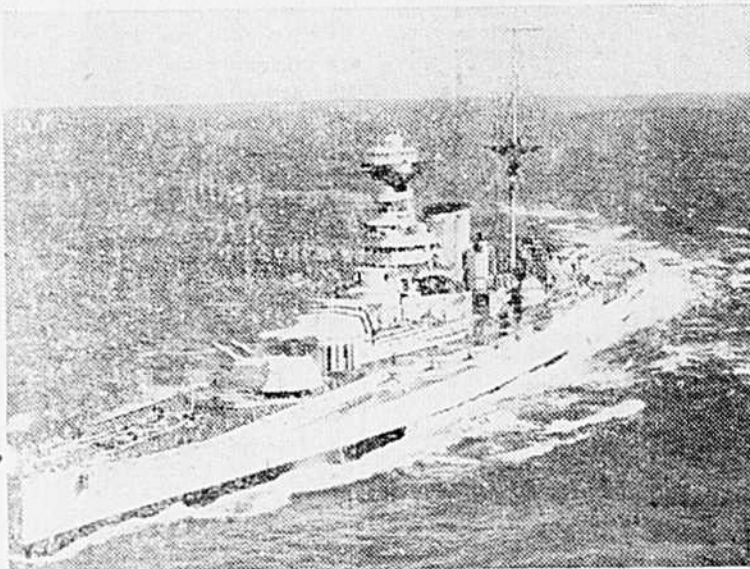
On demande un pressier ayant de l'expérience sur les presses à cylindres. Position permanente. S'adresser au Bureau du Service Sélectif à Rivière-du-Loup. Dossier No 464-189.

Le Canada prêtera

Ottawa, Oct. 25, (B.U.P.) — Le ministre du commerce M. MacKinnon annonce que le Canada prêtera \$25.000.000 à la Belgique pour lui permettre d'acheter des produits canadiens. Le gouvernement veut également prêter \$250.000.000 à la France pour qu'elle achète des produits canadiens. Le Canada augmentera aussi les prêts à plusieurs pays.

Plus directeurs

Lors du congrès de l'Associa-



Le navire de guerre anglais « QUEEN ELIZABETH ».

routes de son comté. On pave en asphalté la route numéro 6 et des équipes nombreuses sont à l'oeuvre. Les travaux se font à raison de un mille par jour et ces pavages permanents sont appréciés par la population.

Le notaire Cossette est d'avis qu'à la suite de ces travaux la Gaspésie sera très populaire l'an prochain dans le monde du tourisme. Il a ajouté que des coopératives se forment dans la Gaspésie pour procéder à l'électrification de la péninsule et qu'il est question de harnacher la rivière Madeleine qui fournirait amplement de courant électrique pour les besoins de la région.

AU SEMINAIRE

Le Cercle Lacordaire du Séminaire de Rimouski compte actuellement 200 membres. Le conseil d'administration se compose de MM. Jean-Marc Damours, Robert Lebel, Gervais Soucy, Georges-Henri Dubé, Jacques Morissette, Léo Béland, Simon Soucy, Jean-Yves Gendreau et Albert Harrison. A la dernière assemblée, 25 nouveaux membres furent initiés.

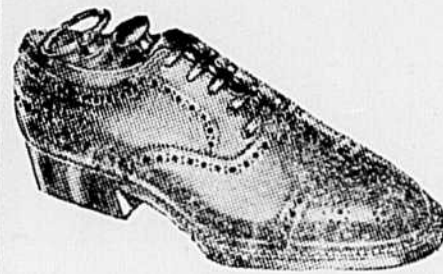
Propriété à vendre

Trois logements, pas de rente de terrain. Située à St-Robert. Cause de vente, départ. Bon poste de commerce. S'adresser à C. P. 190, Rimouski.

Bonne demandée

Pour famille privée — Ouvrage général. Petite famille. Lavage en dehors. Références exigées. Mme T. A. Bernier, 315, St-Germain, tél.: 339.

BONS SOULIERS POUR L'AUTOMNE



STRIDER Soulier brun

\$7.00
Un beau soulier noir, cuir à grain semelle épaisse, talon en cuir. — \$8.00

CLAQUES

Claque ordinaire \$1.00
Claque basse pour quêtres \$1.25
Claque pour bas de feutre \$1.75



GAGNONS LA PAIX
Achetez des Obligations de la Victoire

LE MAGASIN ST-GEORGES

RIMOUSKI, P. Q.

PIANOS — PIANOS

PLACEZ DES MAINTENANT VOTRE COMMANDE POUR UN PIANO WILLIS

Vous pouvez aussi acheter aujourd'hui même un piano reconditionné de marque réputée.

J. - A. COUTURE

Téléphone 394-M-8 — 35, rue St-François NAZARETH — RIMOUSKI



Une Scène de Mémoires du Dr J.O. Lambert

CJBR

TOUS les MARDIS Après-Midi à 2h.30

BIENVENUE

aux Marchands Détaillants à l'occasion de leur Congrès

Le Magasin St-Georges, Enr.

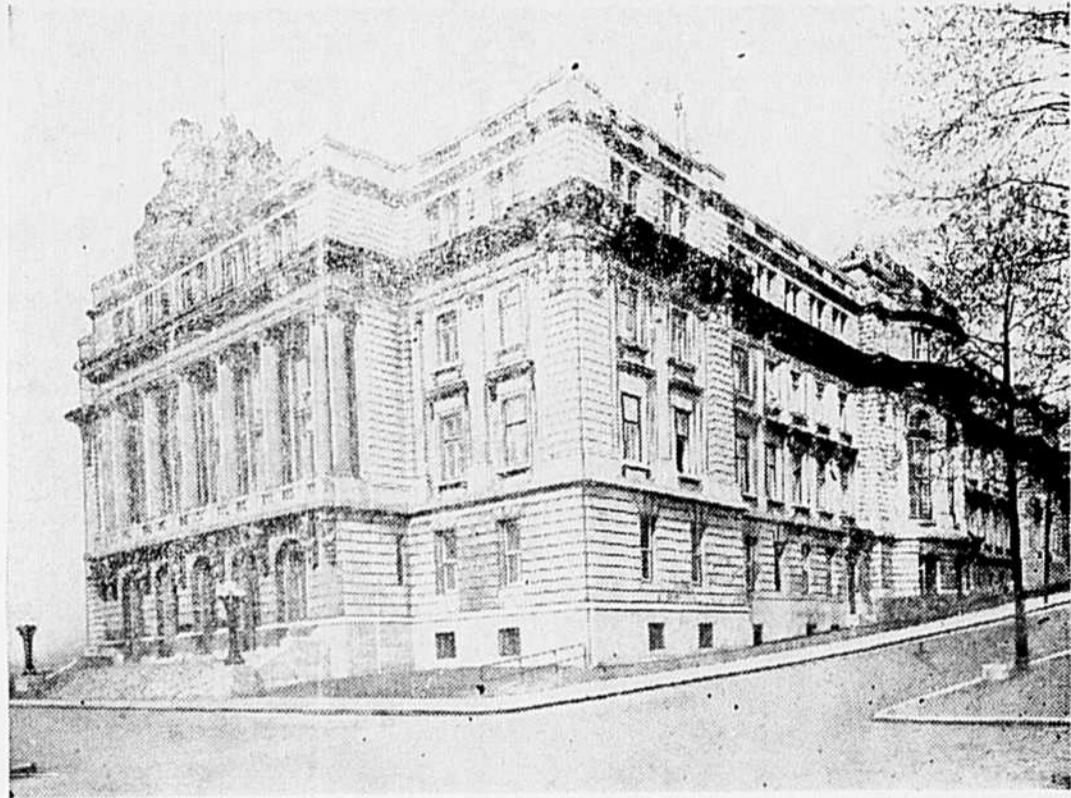
GEORGES MASSON, prop. 174, rue St-Germain RIMOUSKI, P. Q.



Cette Annonce est offerte par
QUEBEC NORTH SHORE PAPER COMPANY
Siège Social: Montréal, P.Q.
et sa filiale
THE ONTARIO PAPER Co., Limited
Siège Social: Thorold, Ontario

LE PROGRES DU GOLFE

L'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal qui vient de fêter son 35e anniversaire



A l'occasion du 35e anniversaire de la fondation de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal, l'Association des Licenciés de l'École a tenu un Congrès du 4 au 6 octobre. Plus de 450 congressistes prirent part aux séances d'études.

Plusieurs résolutions furent adoptées, dont l'une recommandant de faire de la profession de comptable une profession fermée, une autre priant le gouvernement du Canada d'examiner la possibilité d'éliminer l'impôt sur le Revenu des compagnies à fonds social. Le Congrès manifesta son désir de voir l'École des

Hautes Études Commerciales établir une section spécialisée pour l'enseignement de l'assurance.

L'École compte plus de 760 licenciés qui occupent de hautes fonctions dans toutes les branches du commerce, de l'industrie de la finance, et on ne saurait évaluer qu'elle a contribué d'une façon importante à un commencement de relèvement des notes dans le domaine des affaires.

Au diner de clôture, le conférencier M. Edouard Montpetit rappela les débuts difficiles de l'École, alors que les gens d'affaires avaient peur des licenciés

de cette institution; il rappela aussi la pénurie de livres traitant des questions économiques mais, dit-il, cela a bien changé, puisqu'aujourd'hui on recherche les licenciés et la Bibliothèque de l'École, qui s'est enrichie de nombreux volumes, est l'une des plus complètes qu'on puisse trouver.

Le succès du Congrès est dû en grande partie à M. Pierre St-Marie, le dévoué secrétaire de l'École, et l'on peut dire qu'un travail considérable a été accompli pour l'avancement des sciences du commerce et pour l'amélioration de l'enseignement dans

des importantes arrivées d'Australie, du Canada, de Nouvelle-Zélande, des États-Unis, de Suède, de Norvège et de Hollande. Les fabricants de ces vêtements réchauffés ouvriront une nouvelle fabrique dans le nord de l'Angleterre afin d'en hâter la production qui se fera sur une vaste échelle. On estime que 1400 travailleurs peuvent sortir 1.000 habits par jour, mais on croit qu'il faudra quelques temps encore avant de pouvoir envisager les demandes.

La progression du cancer provoquant une reprise de poids du malade et son retour à une vie normale. Tels sont les merveilleux résultats obtenus par le professeur Raoul Estripeaut de l'école d'anthropologie de Paris après douze ans de recherches. Ce savant français qui a déjà enregistré depuis 1937 de nombreuses et indiscutables preuves de l'efficacité du « 816 » même dans des cas jugés désespérés, se re-

fuse à la commercialisation de sa découverte et n'envisage la vulgarisation de son traitement qu'au profit d'une communauté scientifique et philanthropique. L'expérience en laboratoire sur des rats vient de confirmer magistralement les conclusions du professeur Estripeaut déposées le 12 décembre 1943 devant la commission permanente d'études médicales présidée par le professeur Okinezyk, membre de l'Académie

de Médecine. Les constatations effectuées par le professeur A.-H. Roffe de Buenos-Ayres, des Anglais Cook, Hieger et Kenaway ont prouvé qu'un produit naturel du métabolisme animal ou végétal peut être transformé en une molécule cancérogène par des réactions chimiques simples et sont à l'origine de la découverte du professeur Estripeaut.

S. I. F.
(« L'Action Catholique »)

Le défi

Avec le rétablissement de la paix, le monde va recevoir de nouveau un défi, car les moyens de la guerre sont destructifs mais ceux de la paix sont constructifs. Nous devons être prêts à rassembler toutes nos forces pour répondre à ce défi. L'Amérique du Nord doit être reconnue comme l'arsenal spirituel du monde, s'il s'agit de remplir ce que nous croyons être son rôle devant Dieu. La guerre ayant laissé de grands vides dans nos missions et parmi nos missionnaires, il faudra remplir ces vides de l'armée du Christ. Ce sera l'occasion pour l'Amérique du Nord d'envoyer des ambassadeurs de paix aux quatre coins du monde: prêtres, frères, religieuses. Prier maintenant et préparer la jeunesse dans le sens du bien et du culte de l'héroïsme véritable préparera la voie pour le recrutement des émissaires spirituels de l'armée du Christ. (Rév. Aloysius F. Coogan on Mutual's Radio Chapel, le 12 août 1945).

Contre le cancer

L'intervention chirurgicale qui se révèle souvent inefficace et entraîne souvent en cas de cancer l'ablation d'un organe doit être désormais évitée. Une ou plusieurs séries d'injections catalytiques de « 816 » amènent la dis-

DES OBLIGATIONS AUJOURD'HUI... Pour un bon départ DEMAIN...

Quand vous achetez des Obligations de la Victoire, vous posez trois actes importants. Vous facilitez à nos démobilisés un bon départ dans la vie civile. Vous faites votre devoir de Canadien, vous répondez à l'appel de votre pays vous consacrant à des tâches urgentes. Et vous faites aussi le placement le plus sûr au monde.

Les Obligations de la Victoire sont gagées sur toutes les ressources du pays. Elles produisent un bon intérêt, et elles sont de tout repos comme le Canada lui-même. Alors, quand le vendeur se présentera, rattachez votre nom à la Victoire! en achetant deux fois plus que par le passé.

LA COMPAGNIE DE TRANSPORT DU BAS ST-LAURENT, L.T.E.E.
Service de PASSAGERS et de FRET ENTRE RIMOUSKI, MATANE et la CÔTE NORD de Fessville à Sept-Îles S. MORISSETTE, Gérant.

Ensemble, Gagnons la Paix! ACHETEZ DU 9e EMPRUNT

LETTRÉ DE FRANCE

par D. HARMON

Paris (B.U.P.) — Le ministre français des prisonniers et des déportés de guerre, M. Henri Frenay, a laissé entendre que la tendance des deux millions de prisonniers de guerre rapatriés au pays de quitter les travaux de ferme, pour chercher des emplois stables dans le fonctionnarisme, inquiète fort le gouvernement français.

M. Frenay a souligné cette tendance alarmante qui se manifeste depuis quelques mois chez nos meilleurs jeunes gens rapatriés. Depuis longtemps on se demandait comment ces rapatriés se réinstalleraient au pays. On se demandait également avec passion s'ils apporteraient un nouveau regain de vie nationale.

« Cinq ans de captivité, dit M. Frenay, ont développé chez ces anciens prisonniers un complexe d'inquiétude qui les porte à chercher la sécurité avant tout. Depuis leur retour nous remarquons une désertion massive des campagnes et des demandes d'emplois aussi nombreuses au gouvernement. Dans plusieurs cas, il s'agit de jeunes gens déçus de la vie agricole. A leur retour, ils ont constaté que les Allemands avaient ravi leurs animaux et leurs instruments aratoires et que leur ferme était dans un désordre général ».

Le ministre fait remarquer que la santé des prisonniers de guerre, contrairement aux déportés politiques internés dans des camps nazis de concentration, est aussi bonne que celle des civils demeurés en France. C'est la reprise de la vie familiale qui semble entraîner les plus grandes

complications. Les demandes de divorce se multiplient.

Plusieurs prisonniers n'aiment pas la liberté qu'ils ont acquise leurs épouses alors qu'ils étaient captifs. En l'absence de leurs maris, les Françaises ont dû apprendre à commander et à administrer les fermes. Elles ont gardé cette habitude au retour de leurs maris. On ne rapporte cependant pas un nombre extraordinaire d'infidélités pendant les cinq ans de guerre.

Des quelque 230.000 déportés politiques, hommes et femmes, conduits en Allemagne à cause de leurs activités dans la résistance, seulement 44.000 nous sont revenus. Trente pour cent d'entre eux souffrent de tuberculose et plusieurs autres ne jouiront jamais plus d'une bonne santé.

Le gouvernement français cherche actuellement à trouver des traces de 300.000 Français qui ne sont pas encore revenus d'Allemagne. « Cette tâche prendra des années, dit M. Frenay, mais nous devons trouver des preuves sur leur sort. Leurs familles sont dans une situation légale impossible, car les épouses ne peuvent pas se remarier et les héritages ne peuvent pas être accordés sans certificats de décès ».

Des 300.000 Français disparus, 2000 sont des déportés politiques que l'on présume morts. On croit que 20.000 prisonniers de guerre sont morts dans des camps de concentration. Un nombre inconnu d'ouvriers déportés et d'Alsaciens conscrits dans l'armée allemande ont péri. Environ 20.000 Français ne veulent plus quitter l'Allemagne pour revenir en France.

Officiellement, le retour des prisonniers de guerre français est terminé. Le ministère des prisonniers de guerre et des déportés politiques est à la veille d'être aboli.

Le Royaume-Uni exportera des habits chauffés à l'électricité

LONDRES. — Les conducteurs de camions et d'autobus, les employés d'entrepôts frigorifiques et les automobilistes pourront bientôt acheter des habits chauffés à l'électricité. Ces vêtements étaient fabriqués au Royaume-Uni pendant la guerre pour les aviateurs et les équipages de chars britanniques et américains. Les manufactures vont maintenant s'adonner à la production d'effets destinés au pays et à l'exportation. Le London Daily Express annonce que des comman-

Pour plus de protection pour démarrer plus vite

PEERLESS HUILE À MOTEUR
2 1/2 Allways
B-A

Produite par **Alliage**

L'Huile à Moteur Peerless conserve la consistance appropriée pour assurer des démarrages faciles les matins froids et pour continuer à protéger le moteur quand il s'est échauffé. Changez MAINTENANT pour la Peerless, en vente à la grande enseigne B-A.

THE BRITISH AMERICAN OIL COMPANY

VICTOIRE!

Achetez des **OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE**

Cette fois-ci, **DOUBLEZ VOTRE PLACEMENT**

Contribution de **JOHN DE KUYPER and SON 1695 - 1945**

SE ROULE BIEN - A BON GOÛT!

TABAC À CIGARETTES

SWEET CAPORAL

PENSIONS DE VIEILLESSE

Extraits du débat sur la motion MacInnis à la Chambre des Communes. - En faveur de l'abaissement de l'âge, de l'augmentation de la pension et de la suppression des recherches sur les moyens d'existence.

Nous continuons aujourd'hui la publication d'extraits des discours qui furent prononcés à la Chambre des Communes le 3 octobre lors du débat provoqué par la motion MacInnis sur les pensions de vieillesse. Les huit membres de la Chambre qui participèrent à ce débat furent d'accord, en principe, sur la nécessité d'abaisser l'âge donnant droit à la pension, d'augmenter la pension et de supprimer la condition, pour les pensionnaires, de prouver indigence, bien que sur les détails il y eut divergence d'opinions. Par exemple sur l'âge (65 ou 60 ans) et sur le montant de la prestation, qui est actuellement de \$25 par mois et que la résolution de M. Angus MacInnis, député de Vancouver-Est, proposait d'augmenter à \$50.00.

L'un des orateurs, M. D.-A. Croll, député de Spadina, avouons dit la semaine dernière, fut particulièrement écouté, car, ancien ministre provincial, il est bien au courant de la question, pour avoir été chargé de l'application de la loi des Pensions de vieillesse dans sa province lorsqu'il était membre du gouvernement d'Ontario.

M. D.-A. Croll (Spadina)

En prenant la parole sur cette question je me rends compte qu'on diffère d'opinion à la Chambre quant à savoir si la guerre est terminée ou non. Nous sommes tous d'avis, cependant, que nous traversons présentement une période de transition, du moins dans sa première phase, et pour ce qui est de l'organisme de production et de l'organisme administratif au pays les perspectives et la tendance sont définitivement orientées vers la paix.

Je partage l'avis des autres membres de la Chambre qui soutiennent que la fin ultime visée par les Canadiens est la sécurité sociale et économique. Cependant la route qui y conduit, monsieur l'Orateur, n'est pas parsemée de roses parce qu'en ce moment nous devons faire face non seulement à une multitude de nouveaux problèmes mais aussi à d'anciens, et c'est de ces derniers que je parlerai présentement. Je suis au courant de la question à l'étude parce que j'ai appliqué la loi des pensions de vieillesse dans la province d'Ontario à titre de membre du gouvernement de cette province, et si nous tenons compte des changements dans la situation, non seulement il faut étudier ce problème mais il faut aussi songer à réviser la loi des pensions de vieillesse.

Il n'est que juste de dire que le Gouvernement est au fait de ces problèmes. En 1943, par décret du conseil, notez-le bien, le montant fut porté de \$240 à \$300 et en 1944, il fut porté de \$365 à \$425 pour les vieillards pensionnés.

M. CROLL: Oui. Cependant, il faut accorder plus d'importance actuellement à la question des pensions de vieillesse parce que ce problème devient de plus en plus critique. On s'oppose au régime actuel des pensions pour divers motifs et le premier porte sur la preuve des moyens d'existence; et je ne saurais dire ce que je pense de cette preuve parce que mon langage ne serait pas parlementaire. Cependant, la Chambre peut me croire lorsque j'affirme que quantité de gens méritants de l'Ontario n'ont jamais demandé cette pension parce que cela aurait entraîné une enquête sur la situation du fils, de la fille et du gendre. Cela comportait une enquête sur la vie de l'intéressé, et sa haine ne pouvait s'y résoudre, et il ne voulait pas admettre publiquement qu'il était un vaincu de la lutte économique pour la vie. Et puis, quand il lui fallait songer à l'humiliation d'avoir à transporter au gouvernement sa petite maison à titre de nantissement de l'argent que l'Etat lui fournissait, ce qui effectivement rapportait bien peu de choses au gouvernement en fin de compte, parce qu'après le décès d'un individu, il y a toujours un règlement avec les héritiers et exécuteurs et on accepte ce qu'ils offrent, et souvent même on oublie le tout. Cependant, il fallait y passer. Voilà une manière d'agir indigne d'un pays comme le Canada et indigne de ce gouvernement.

Pour ce qui est de l'âge, j'aurai quelque chose à dire à ce sujet dans quelques instants. Quant au montant, nous ne devons pas oublier qu'il a été porté de \$20 à \$25, et c'est une amélioration, mais là n'est pas le point essentiel. Certaines provinces de notre pays versent une pension de vieillesse de \$18.53, tandis que d'autres en versent une qui atteint jusqu'à \$29.41; mais c'est d'ordinaire la province qui pourrait payer \$25 qui en verse \$10, et la province qui en a le plus besoin n'a pas les moyens de le faire. En conséquence, c'est le gouvernement fédéral qui devrait s'en charger.

Nous avons cette loi et nous devons suivre l'esprit du siècle. Nous vivons à une allure de plus en plus accélérée.

Les savants ont fait une oeuvre excellente surtout au cours de ces six dernières années, mais ils n'ont pu jusqu'ici faire au corps humain une machine inusable, et l'homme s'use. De nos jours on a besoin de jeunesse, jeunesse de corps et jeunesse d'esprit, jeunesse qui donne non seulement la vitalité mais la force. Actuellement, dans l'industrie la cinquantaine est un âge doux. L'homme de cinquante ans a de la difficulté à se faire embaucher dans la plupart des usines. A soixante ans c'est l'âge critique, et à soixante-dix c'est là limite. Voilà le problème que nous avons à envisager. Actuellement il y a environ 200,000 pensionnaires qui ne peuvent pas s'adapter au rythme de la vie ou qui sont invalides et ne peuvent pas se maintenir au niveau d'existence du pays. Actuellement nous avons l'occasion de contribuer à la solution de ce problème, parce que des centaines de milliers de jeunes gens reviennent au pays qui est leur, pour reprendre le travail et redonner le modèle d'une vie heureuse et sûre. Durant la guerre, les vieux manient les outils qui appartiennent à la jeunesse. Comme on l'a déjà dit ici, ces gens aident au contribué de façon appréciable à l'effort de guerre. Ils ont quitté leur foyer; ils ont fait tout ce qu'on leur a demandé, et le temps est arrivé où les outils doivent changer de mains et où les jeunes doivent continuer le travail.

M. Norman-J.-M. Lockhart (Lincoln)

L'honorable député de Spadina (M. Croll) et plusieurs autres ont parlé de l'estimation des ressources personnelles. A mon avis, c'est une pratique abominable. Comme l'a dit l'honorable député, s'il avait jamais eu son mot à dire à ce propos, il se serait toujours opposé énergiquement à cette mesure. Je suppose qu'on nous dira ce qu'on entend faire au sujet de cette pratique humiliante à laquelle sont soumis les vieillards de notre pays.

Un mot au sujet du revenu permis aux pensionnés. On permet à un pensionné de gagner \$125 par année et on lui accorde une indemnité de vie chère de \$3 par mois. On ajoute ce minime montant à sa pension, tandis que d'autres personnes au pays touchent deux fois et même trois fois cette somme, en raison de l'accroissement du coût de la vie. Les meilleurs de nos citoyens, ceux qui ont fait oeuvre de pionniers et qui ont bâti notre pays, ont été forcés d'accepter moins que ce qui leur revenait en toute justice.

Celui qui touche une pension de vieillesse ne peut accroître cette maigre pitance que de \$125 par année. Quelle que soit la décision à laquelle en vienne la Chambre après avoir étudié convenablement la question des pensions de vieillesse, je demanderai au Gouvernement d'augmenter le montant des revenus que peut toucher le pensionné en plus de sa faible pension. Nombre de titulaires d'une pension de vieillesse sont encore très actifs et aiment toujours leur pays. Ils aimeraient continuer à travailler. Je souhaite qu'on relève de façon sensible le montant qu'ils peuvent se procurer par leur travail. Si le Gouvernement ne propose pas de le faire, je vais réclamer une mesure en ce sens. Je sais que l'honorable député de Macleod (M. Hansell) a dit l'autre soir que les simples députés n'obtiennent jamais rien, car le programme du Gouvernement est arrangé d'avance. Mais nous pouvons au moins saisir le Gouvernement de nos vues et lui laisser entendre, ainsi qu'à la population, que nous n'ignorons pas la situation.

L'hon. Brooke Claxton

Tous les honorables députés, quelles que soient leurs attaches politiques, sont d'avis, je crois, que la loi actuelle sur les pensions de vieillesse n'est pas satisfaisante. Voilà une vérité fondamentale. En vue d'améliorer la mesure, le Gouvernement a eu recours à la seule méthode possible: il a soumis aux provinces des propositions visant à modifier la loi actuelle. Celles-ci se trouvent aux pages 40 et suivantes; on y trouve un résumé de la mesure actuelle, des renseignements sur les mesures qui existent dans d'autres pays, puis les propositions du gouvernement fédéral tendant, en premier lieu, à accorder à l'âge de soixante-dix ans, sans exiger la preuve des moyens d'existence, une pension nationale de vieillesse s'élevant à \$30 par mois et, deuxièmement, à verser une subvention de vieillesse atteignant \$30 par mois aux personnes âgées de soixante-cinq à soixante-neuf ans qui ont fourni la preuve de moyens d'existence qu'exigent les autorités provinciales. Le coût de cette mesure serait réparti également entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Ces deux propositions sont expliquées en détail, et l'honorable député de Spadina a cité les motifs et objets qui ont poussé le gouvernement fédéral à les présenter.

Celles-ci ont été soumises aux provinces lors de la conférence qui débuta le 6 août et faisaient partie d'un programme complet concernant la reconstruction d'après-guerre et la sécurité sociale au Canada. Ce ne sont pas des mesures isolées mais, fruits d'années de recherches, elles font partie d'un vaste plan d'ensemble. De plus, cela fait partie d'un projet qui réussira bien, nous en sommes persuadés, et qui est le seul jusqu'ici soumis au peuple canadien qui embrasse tous les domaines de l'embauchage, de la reconversion et de la sécurité sociale, aussi bien que celui des finances.

Ces propositions ont reçu un accueil très sympathique de la part des provinces. Tous ceux qui étaient présents à la conférence ont pu voir que les provinces étaient prêtes à les étudier sérieusement et nous n'avons qu'à constater, en effet, qu'elles sont sérieusement étudiées dans le moment. Vu la situation dans laquelle nous nous trouvons en ce moment, le Gouvernement poserait, il me semble, un geste fort intempestif en formulant ici des propositions tout à fait différentes relativement à des questions de cette nature. C'est à la conférence que nous pouvons le faire.

LA GRANDE-BRETAGNE MAITRISE UNE AUTRE MALADIE

LONDRES. — Les spécialistes du Royaume-Uni ont trouvé un remède contre le typhus. D'après le « Manchester Guardian », cette maladie fait le plus de ravages dans l'Extrême-Orient. Une équipe de médecins et de spécialistes ont effectué des expériences dans les laboratoires du « British Medical Research Council » à Londres. Ils ont enfin produit, en mars dernier, un vaccin très efficace. Le Ministère de la Guerre du Royaume-Uni a immédiatement ordonné la production en masse de ce vaccin dans une usine secrète située dans le sud est de l'Angleterre. Des milliers de troupes alliées ont été inoculées et l'on estime qu'un grand nombre de vies furent sauvées. Le « Medical Research Council's Field Typhus Research Commission » se trouve actuellement en Birmanie où il effectue d'autres recherches sur le champ.

Conversion d'un chef communiste

Washington (B.U.P.) — M. Louis F. Budenz, autrefois chef communiste en vedette aux Etats-Unis, vient de renier le communisme et est retourné à la religion catholique en proclamant que « le communisme est une tyrannie pour l'esprit humain, un conflit constant contre la religion et la véritable liberté ». Dans sa conversion, M. Budenz a renoncé à ses fonctions de directeur et de rédacteur en chef de l'organe communiste américain le Daily Worker. Mgr Fulton Sheen, sociologue de réputation internationale, a aidé M. Budenz à retourner dans l'Eglise catholique et il a baptisé Mme Budenz ainsi que ses trois filles. L'ancien chef communiste en-

NE VOUS TUEZ PAS A FROTTER



FAITES-VOUS AIDER



par la GILLETT

Plus le travail est dur, mieux la Gillett s'y plat! Elle se met à l'oeuvre aussitôt, écarte les plâtres sans dur froissage, dégage les renvois d'eau obstrués et désodorise les poubelles. S'emploie non diluée dans les renvois d'évier, mais en solution* pour les nettoyages. La Gillett est un nettoyeur efficace qui allège tous vos travaux de ménage. Ne vous éreintez pas à frotter; employez plutôt la Gillett.

* Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive est mieux réchauffée l'eau.

seignera désormais à l'université catholique Notre-Dame d'Indiana. La foi et la raison, dit-il, m'ont conduit pas à pas vers l'Eglise catholique qui constitue un roc où les êtres humains trouvent refuge et force en tempête.

Mgr Sheen, qui a préparé la conversion de Mme Budenz et de ses filles, a aussi contribué à la conversion d'Henry Ford II, récemment élu président de la compagnie Ford Motor.

VOUS QUI SOUFFREZ DE SINUSITE Voici Un Soulagement Rapide!

Quelques gouttes seulement soulagent l'encheffrement — facilitent la respiration — apportent le bien-être.

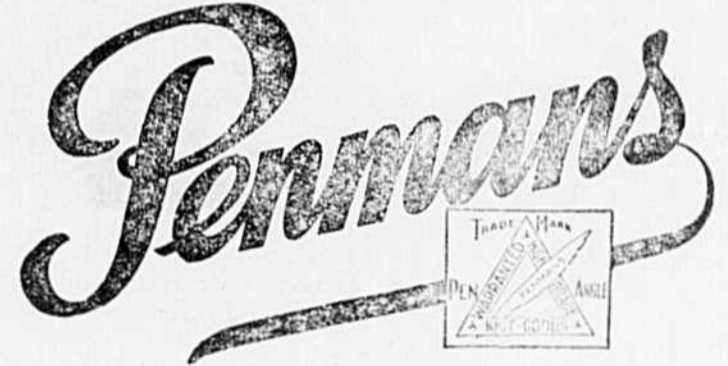


C'est merveilleux comme le Va-tro-nol dissipe la congestion des voies nasales—donne aux sinus la possibilité de se vider. Ces excellents résultats sont dus à ce que le Va-tro-nol est une médication particulière, qui agit au siège même du mal—pour soulager la congestion douloureuse, et faciliter la respiration. Faites-en l'essai—VICKS VA-TRO-NOL Mettez-en quelques gouttes dans chaque narine.

L'ÉTIQUETTE PENMANS ASSURE

UN MEILLEUR AJUSTEMENT

C'est la façon dont vos sous-vêtements vous vont après plusieurs lavages qui compte. A ce sujet, vous pouvez vous fier aux Sous-Vêtements Molletonnés Penmans. Comparez-les: tricot plus serré, plus serré; façon plus soignée jusqu'à la dernière boutonnière et la dernière couture; envers molletonné plus épais et plus doux. Tout cela signifie une meilleure valeur, un ajustement durable—ce qui est assuré par l'Étiquette Penmans. Ils s'obtiennent dans les modèles deux pièces (gilet et caleçon), aussi sous forme de combinaisons et dans le modèle populaire NuCut.



SOUS-VÊTEMENTS MOLLETONNÉS POUR HOMMES ET GARÇONS



Mieux vaut prévenir que guérir...

Prévenir quoi? L'inflation et le chômage chez nous; la famine dans les pays ravagés par la guerre. Il faut maintenant gagner la paix. Pour prévenir l'inflation, il faut pratiquer l'économie. Chacun doit se passer des choses dont il n'a pas absolument besoin. Or, acheter des Obligations de la Victoire, c'est économiser tout en faisant un bon placement. De plus, le Canada veut

faciliter le rétablissement d'une situation favorable au développement de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. Il a donc besoin de l'argent que lui fournira le 9^e Emprunt. Mieux vaut prévenir que guérir. Préparons-nous à toute éventualité par la pratique de l'économie. Les Obligations nous en offrent le moyen; profitons-en. Prêtons le plus possible au Pays.



UN SEUL EMPRUNT

12 MOIS POUR PAYER

ACHETONS DES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE

ENSEMBLE, GAGNONS LA PAIX

LE PRIX DES TERRES

Les prix des terres augmentent un peu partout, voilà ce que nous apprennent les statistiques provinciales.

A prime abord, cette plus-value semble une bénédiction. Terre à prix élevé, produits mieux rémunérés, existence plus facile.

Ouvrons ici une parenthèse pour noter qu'une hausse analogue s'accuse aux Etats-Unis.

Le « New-York Times » publiait dernièrement sur ce sujet un éditorial plutôt pessimiste.

Chez nous le danger paraît beaucoup moins grand. Au surplus, il est indéniable que la situation financière du cultivateur en fin de guerre 1945 est plus saine que celle du même homme en fin de guerre 1918.

Mais il est bon, il est nécessaire, qu'on lui rappelle le danger de cette forme sournoise qu'est l'inflation possible du prix des terres.

Aucun désir n'est plus légitime que celui de s'agrandir. Encore faut-il le faire de façon à ce que l'agrandissement ne soit pas suivi d'une culbute.

Convertissons nos économies en Obligations de la Victoire et quand le marché sera stabilisé, que la vie aura repris son cours normal, nous serons heureux de retrouver cette épargne et de l'employer selon nos besoins.

Armand LETOURNEAU. Montréal, le 18 octobre 1945.

UNE PAIRE DE SOULIERS SAUVE UNE VIE

LONDRES. — Une fabrique de chaussures anglaise bien connue a été l'objet d'un éloge exceptionnel en témoignage de la durée de ses chaussures.

LONDRES. — L'Evening Standard de Londres annonce que cinq trains spéciaux ont transporté un poste radar, récemment construit par une firme du Royaume-Uni.

Octrois et crédit pour les colons

Québec. — Parmi les premiers gestes que l'hon. Joseph-D. Bégin a posés en vue de la consolidation des paroisses de colonisation, il convient de mentionner la solution d'un problème qui ne manquait pas de causer des appréhensions sérieuses à des colons établis en vertu du plan fédéral-provincial.

Dans une entrevue qu'il nous a accordée, le ministre de la Colonisation nous a exposé la décision prise par les autorités provinciales.

Les chefs de famille établis sur des lots en vertu du plan fédéral-provincial bénéficient, répartis sur une période de cinq ans, d'octrois pouvant aller jusqu'à deux cents dollars.

M. Bégin s'est ému de cette situation et il a voulu remédier sans retard. Devant l'impossibilité d'amener le gouvernement fédéral à étendre le délai à une sixième année pour la liquidation des octrois prévus, le ministre de la Colonisation a soumis au Conseil des ministres une solution avantageuse pour les colons.

En vertu d'un arrêté ministériel adopté tout récemment, le gouvernement provincial prend à sa charge la consolidation des établissements (plan fédéral-provincial) de 1940-41 et 1941-42 qui ont encore besoin de l'aide de l'Etat mais à qui cette aide doit être retirée à la fin de la cinquième année pour la raison indiquée précédemment.

En d'autres termes, le ministère de la Colonisation s'engage à payer lui-même, pendant la sixième année d'établissement, le solde des crédits dont les colons du plan fédéral-provincial étaient susceptibles de bénéficier mais qui sont devenus périmés aux termes de l'entente.

Il va de soi que cette aide provinciale sera apportée aux colons qui auront satisfait aux conditions prévues lors de l'établissement.

Cette décision ministérielle signifie que des sommes considérables seront versées à des colons qui autrement auraient perdu cette contribution jugée nécessaire. Elle est valable jusqu'au 31 décembre 1946 pour les colons établis en 1940-41 et jusqu'au 31 décembre 1947 pour ceux qui ont été installés en 1941-42.

On calcule, au ministère de la Colonisation, que huit cents colons bénéficieront de l'avantage que leur offre le gouvernement provincial sur recommandation du ministre l'hon. Joseph-D. Bégin.

CINQ TRAINS TRANSPORTENT UN POSTE DE T.S.F.

LONDRES. — L'Evening Standard de Londres annonce que cinq trains spéciaux ont transporté un poste radar, récemment construit par une firme du Royaume-Uni.

Au pays des cigales

(par Paul de MARTIGNY, dans la « Patrie »)

Gardons-nous d'illusoires prétentions au sujet de notre parler !

« En province, on parle patois; à Paris, on parle argot; au Canada, on parle français ».

Cette sentence, sous sa forme paradoxale, exprime assez bien la pensée de beaucoup de Canadiens.

Prenons garde de manifester, au sujet de notre parler, une prétention exaspérante. Nous avons hérité quelques qualités et plusieurs défauts de nos cousins; les ancêtres les apportèrent de France. Nous avons cultivé les unes; efforçons-nous d'extirper les autres.

Gardons-nous de croire que nous sommes les seuls êtres spirituels de la terre, que notre intelligence domine l'humanité, éclairée le monde. Le pays de nos amis et voisins n'est ni plus riche, ni plus beau que le nôtre: il est certainement moins grand.

Comme tout ce qui vit, le français évolue. On peut admettre qu'il est moins beau qu'il n'était il y a trois siècles. Mais, tel quel, c'est le français moderne, qui se plie à l'usage, se conforme à la pensée. Que des vocables anglais, des expressions d'anglais déformé, dénaturé d'Amérique, se soient introduits dans son domaine: hélas! ce n'est pas à nier. Mais il vit, il évolue: ce n'est pas à nier non plus.

Il est touchant, me disait un Parisien, d'entendre les Canadiens affirmer qu'ils parlent notre langue mieux que nous ne la parlons nous-mêmes.

Les Français, les Belges, les Suisses vous diront que les Canadiens instruits, les Canadiens

TON PAIN SURPASSE TOUT!



ASSURE UNE CUISSON FACILE — DONNE UN PAIN SAVOUREUX LEGER, EXQUIS ET A MIE FINE L'ENVELOPPE HERMETIQUE EN PROTÈGE L'ACTIVITE — TOUJOURS FIABLE!

des classes supérieures parlent français, vraiment très bien. Mais ils vous diront que les autres parlent du nez et que si on ne connaît pas l'anglais, voire l'argot américain, on peut avoir parfois quelque difficulté à les comprendre.

Chaque province de France, c'est entendu, a son accent. Il en est de chantant aux tournures de phrases amusantes, aux expressions pittoresques. Garons-nous d'en médire: réclamons plutôt la place du nôtre parmi eux.

Si j'avais à exprimer une opinion, je dirais que celui que je préfère est celui du Comtat, qui se chante en Avignon, en Provence, le pays de la tramontane et du mistral, de la vigne et de l'olivier, du soleil qui respirent et des cigales qui chantent.

Des services de radars pour la marine marchande britannique

LONDRES. — Une série de radars spéciaux sera produite pour les navires de la Marine Marchande du Royaume-Uni. Les propriétaires de navires se servent des services de radars qui ont été utilisés par l'Amirauté britannique pendant la guerre et peut-être d'autres appareils de T.S.F. qui rendront la navigation de la Marine Marchande britannique la plus certaine du monde sont actuellement à l'épreuve.

Exposition médicale mobile

LONDRES. — Un train spécial a été transformé en une exposition médicale par l'Hôpital St-Mary, de Londres, fait actuellement une tournée dans les grandes villes et villes d'eau d'Angleterre et du Pays de Galles, afin

de donner aux habitants et aux chercheurs médicaux britanniques accompli ces derniers temps. La principale section fut organisée par Sir Alexander Fleming qui découvrit la pénicilline dont on montre la production et les emplois. Une autre fait voir comment les porteurs de germes, tels que les poux et les moustiques, sont combattus avec l'aide de la poudre D.D.T. Les résultats obtenus avec les sérums et la production des vitamines sont démontrés d'une manière accessible aux profanes aussi bien qu'aux experts.

Je ne sais bien pas s'il y en a au Magasin Central

L'acheteur a continuellement besoin d'articles les plus divers, mais quelle tâche pour lui de faire le tour de tous les magasins pour trouver ce qu'il désire. Ne serait-ce pas plus facile de prendre le catalogue des maisons de Toronto ou de Montréal et d'acheter tout ce dont on a besoin sans sortir de chez soi? Le choix est varié et les illustrations attrayantes.

Mais non, l'acheteur canadien-français préfère acheter des marchands de sa localité: il aime mieux encourager ses compatriotes et surtout ceux qui annoncent dans le journal local. Voyez-vous, le Progrès du Golfe est le journal de la famille, on le lit d'un bout à l'autre pour apprendre que... Mme Gagnon, une ancienne voisine, est décédée, que le petit Alfred a fait baptiser son deuxième enfant. Tiens, il y a une belle soirée d'annonce pour mercredi au Séminaire, il faudra y aller. Ah bien ça, par exemple! Juliette se marie avec Jacques, le fils du Grand Jos. J'aurais jamais cru que ça ferait un mariage. Aie! Lucienne, toi qui cherches des bottines de feu-

LE REAPPROVISIONNEMENT DES NAVIRES

LONDRES. — L'art de réapprovisionner les navires a énormément progressé pendant la guerre. Un certain nombre de navires anglais peuvent maintenant être réapprovisionnés simultanément pendant qu'ils sont en marche.

Dans un cimetière de Montmartre, il y a une tombe sur laquelle se lit l'inscription suivante: « O mon cher Henri, viens me rejoindre aussitôt que tu pourras sans trop te déranger ».

Achetez les Obligations de la Victoire "SALADA"



Large advertisement for Molson beer featuring Primo Zenobi, a golfer, and the slogan 'GARDEZ-VOUS EN FORME POUR L'AVENIR'. Includes text about the National Physical Culture Program and 'LA BRASSERIE MOLSON LIMITEE'.

Armistice 1914-18...

Armistice 1939-45

(Communiqué)

Les armistices des deux grandes guerres seront célébrés à Rimouski, comme par les années passées, le 11 novembre.

Cette année, le 11 novembre est un dimanche, par conséquent la cérémonie au monument, en hommage à ceux qui sont morts pour leur patrie, aura lieu à 3 heures de l'après-midi.

La Garde d'Honneur sera formée et commandée entièrement par des vétérans de la guerre 1939-45 qui nous sont revenus d'outre-mer dernièrement. Ces derniers se feront un devoir de venir rendre hommage à leurs frères d'armes qui sont disparus au combat.

Il y aura, de plus, un détachement de vétérans de la guerre 1914-18.

Après la cérémonie, il y aura le dépôt des couronnes au pied du monument.

La succursale de la Légion Canadienne de Rimouski a commandé une quantité de couronnes entièrement faites par des vétérans invalides et qu'elle vous offrira, dont le profit servira à venir en aide aux soldats de Rimouski qui seront dans le besoin durant l'hiver 1946.

Il y aura aussi, durant la semaine du 10 novembre, la journée du coquelicot. Pensons à ce que nos soldats ont vu, fait et enduré, songeons à ceux qui sont tombés, ainsi qu'à leurs familles. N'oublions pas non plus nos blessés qui souffrent sur un lit d'hôpital.

Que tous et chacun de nous se fassent un devoir de profiter de l'occasion pour porter le coquelicot.

Surveillons nos journaux locaux pour y voir le programme du 11 novembre qui sera annoncé dans la semaine du 10 novembre 1945.

LA LEGION CANADIENNE.
Succ. No 36, Jos. Keable, V.C.,
Rimouski, P. Q.,
C.-A. DESROSIERS, président.

Au club Rotary

Lundi le 22 octobre, avait lieu à l'hôtel Georges VI la réunion hebdomadaire du club Rotary sous la présidence de Me Maurice Tessier.

On y salua la présence de quatre visiteurs, MM. Charles Greenfield, ancien membre du club, Andy Murray, Arthur Bumbay et Paul Bussières. On souhaita aussi une cordiale bienvenue à M. Jos. Drolet, réadmis membre du club après une absence de quelques mois.

A l'occasion des noces d'argent de M. et Mme Wilfrid Ouellet, le président se fit l'interprète des rotariens pour offrir les compliments d'usage, et présenta à M. Ouellet une boîte à cigarettes en argent portant une inscription appropriée.

Après que M. Eustache Soucy eut fait les commentaires sur les nouvelles de la semaine écoulée, le président ceda la parole au notarien Albert Dionne, conférencier du jour, dont la conférence était intitulée: « Provisions sur l'automobile de demain ». M. Dionne estime qu'en 1946 la production des automobiles ne sera que la moitié de la normale d'avant-guerre; ce n'est seulement qu'en 1947 que cette production pourra atteindre le niveau de 1939 et encore ce n'est peut être qu'en 1948 que nous pourrions voir apparaître les modèles réellement nouveaux construits en plastique, avec le moteur placé au-dessus de l'essieu arrière, la partie avant étant réservée pour le compartiment aux bagages. Il prévoit un toit en verre flexible et inclinable, un moteur plus petit mais plus puissant, des fenêtres plus grandes, un injecteur à sable pour permettre à la machine de rouler plus sûrement sur une surface glissante, un cric automatique et peut être aussi un appareil de réfrigération. Il pourra arriver que ces machines nouvelles se vendent 15 à 20% plus cher que celles d'avant la guerre. Comme conclusion, le conférencier recommande pour le moment de placer tout l'argent qu'on peut avoir de disponible dans les obligations de la victoire, afin que lorsque le temps sera venu de se procurer une automobile neuve une provision soit faite pour pouvoir payer comptant.

Les remerciements de l'assistance furent exprimés par Wilfrid Ouellet.

Inauguration de la station expérimentale de Grande Rivière, en Gaspésie



Le ministre fédéral des Pêcheries, l'honorable H. Francis G. Bridges, coupe le ruban et ouvre ainsi officiellement la porte du nouvel édifice.



L'honorable C. E. Pouliot, ministre des Pêcheries de la province de Québec (à gauche), en compagnie du ministre fédéral, l'honorable H. Francis G. Bridges.

LE RAISIN COMME DESSERT D'AUTOMNE

Le raisin est l'un de ces fruits que l'on avale avec goût, mais dont les possibilités sont ignorées de la plupart. Combien de personnes en servent pour dessert autrement qu'à l'état naturel, par belles grappes jaunes ou bleues. On peut pourtant l'utiliser pour fabriquer d'excellents poudings. Essayez les recettes qui suivent, fournies par la section des consommateurs, du ministère fédéral de l'Agriculture et vous constaterez par vous-mêmes.

Pouding diplomate
2 tasses de lait
2 c. à tb. de sucre
1/2 c. à the de sel
1 oeuf
1 c. à tb. de gélatine
le quart d'une tasse d'eau
4 tasses de raisins bleus (enlever les grains)
le quart d'une tasse de sucre
1/2 tasse de chapelure ou de miettes de gâteau.

Faire chauffer une tasse et demie de lait au bain-marie. Délayer le sucre, le sel et l'oeuf battu légèrement avec le reste du lait froid. Ajouter du lait chaud et laisser cuire deux minutes en brassant. Faire dissoudre la gélatine dans l'eau froide et incorporer au lait. En verser la moitié dans un moule graissé et laisser refroidir. Rincer les raisins, enlever les grains. Recouvrir avec le reste de la sauce. Laisser prendre. Démouler et servir. Pour six personnes.

Plat au raisin
3 tasses de raisins bleus ou jaunes
1/2 tasse de cassonade
2 c. à tb. de gras doux
2 c. à tb. de cassonade
2 tasses de chapelure
une pincée de sel

Rincer les raisins et presser pour en faire sortir la pulpe. Faire bouillir pendant cinq minutes. Presser à travers une passoire et rejeter les grains. Mélanger la pulpe, la pelure et la demie tasse de cassonade. Faire fondre le gras, y ajouter le reste de la cassonade, le sel et la chapelure. Déposer par couches alternatives dans un plat graissé, finissant avec la chapelure. Cuire à four modérément chaud (375°F) pendant environ 40 minutes. Servir chaud. Pour six personnes.

Pouding renversé aux raisins
3 tasses de raisins bleus
le tiers d'une tasse de sucre
1/2 c. à tb. de féculé de maïs
une pincée de sel

Pâte à gâteau faite avec un oeuf
Rincer les raisins. Presser pour faire sortir la pulpe. Faire bouillir pendant cinq minutes. Presser à travers une passoire et rejeter les grains. Mélanger la pulpe et la pelure et cuire encore cinq minutes. Mélanger la féculé de maïs, le sucre et le sel; délayer avec un peu de jus de raisin. Ajouter au premier mélange et laisser épaissir en brassant constamment. Verser dans un plat graissé et laisser refroidir. Préparer une pâte à gâteau et verser sur le mélange refroidi. Cuire à four modérément chaud (375°F) pendant 30 minutes. Diminuer la chaleur à 350° et cuire encore 15 minutes. Renverser sur un plat creux et servir chaud.

NOUVEAU SERVICE AERIEN BRITANNIQUE LONDRES-VIENNE

LONDRES. — Les Mosquitos de

la R.A.F. font la navette quoti- BBC à Vienne. Il ajoute que les dienne entre Londres et Vienne journaux du matin arrivent dans en deux heures et demie, nous la capitale de l'Australie à 11 rapporte le correspondant de la heures. Le service est assuré par

la « British Transport Command ». Les fabricants du Mosquito effectuent maintenant du travail de paix: l'appareil s'adapte spécialement au service monétal et aux aéroports de dimensions ordinaires. Il pourra transporter de 8 à 11 passagers à une allure de 160 milles à l'heure.



CKCH

TOUS les MERCREDIS SOIR

à 7h.15

Une Scène de *Mémoires du Dr J.O. Lambert*

Si Séraphin vivait...



"C'est tel que j'vous l'dis,

DOCTEUR CYPRIEN"

CAROLINE MALTERRE: Si j'voulais parler, docteur, j'vous en dirais long! L'en a qui trichent le rationnement. Mais, f'a pas d'saint grand danger que j'aïlle porter des paquets.

DOCTEUR CYPRIEN: J'vous estime trop, ma brave Caroline, pour vous qualifier de grande langue!

CAROLINE MALTERRE: La grosse Imelda, par exemple... Non, f'aut pas que je parle!

DOCTEUR CYPRIEN: Mais, tonnerre de tonnerre! Où voulez-vous en venir?

CAROLINE MALTERRE: C'est qu'i en a qui prétendent que le rationnement devrait être aboli. Qu'est-ce que vous en pensez, docteur?

DOCTEUR CYPRIEN: Ça serait du beau. Tout de suite, un petit nombre de privilégiés l'emporteraient sur la majorité. Celle-ci serait forcée de se passer d'une multitude de produits que la guerre a rendus rares.

CAROLINE MALTERRE: Le beurre, par exemple, hein, docteur?

DOCTEUR CYPRIEN: En effet. Sans compter que les prix seraient haussés tous les jours s'il n'y avait pas de frein pour les

stabiliser. En quelques mois, nous serions les victimes d'une désastreuse inflation. Pour la plupart, ce serait la ruine.

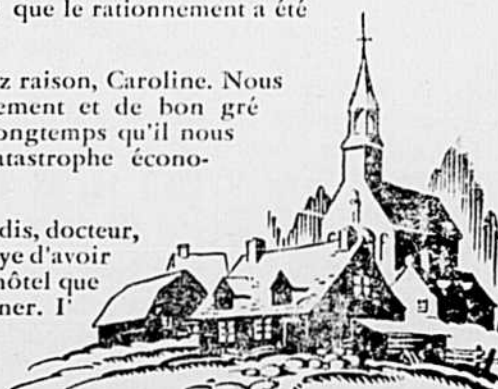
CAROLINE MALTERRE: Le beau Séraphin, entre autres. Du coup, il en remourrait!

DOCTEUR CYPRIEN: Le rationnement et le plafonnement des prix sont notre sauvegarde, tonnerre de tonnerre! Ils n'ont aucunement pour but de créer des ennuis au public en diminuant la consommation de certaines denrées et marchandises, mais tout simplement d'en assurer le partage équitable à des prix raisonnables.

CAROLINE MALTERRE: C'est absolument l'cas, docteur. Personne devrait oublier que le rationnement a été établi dans notre intérêt.

DOCTEUR CYPRIEN: Vous avez raison, Caroline. Nous devrions coopérer pleinement et de bon gré pour le maintenir aussi longtemps qu'il nous protégera contre une catastrophe économique.

CAROLINE MALTERRE: J'vous dis, docteur, qu'y ait personne qui essaye d'avoir plus de beurre dans mon hôtel que la loi m'permet d'en donner. F'passeraient un mauvais quart d'heure!



L'INFLATION C'EST LA RUINE

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE